SANCFIS
Productivity & Serenity

NOTE D'INFORMATION

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE DES ACTIONS

SANCFIS FASO

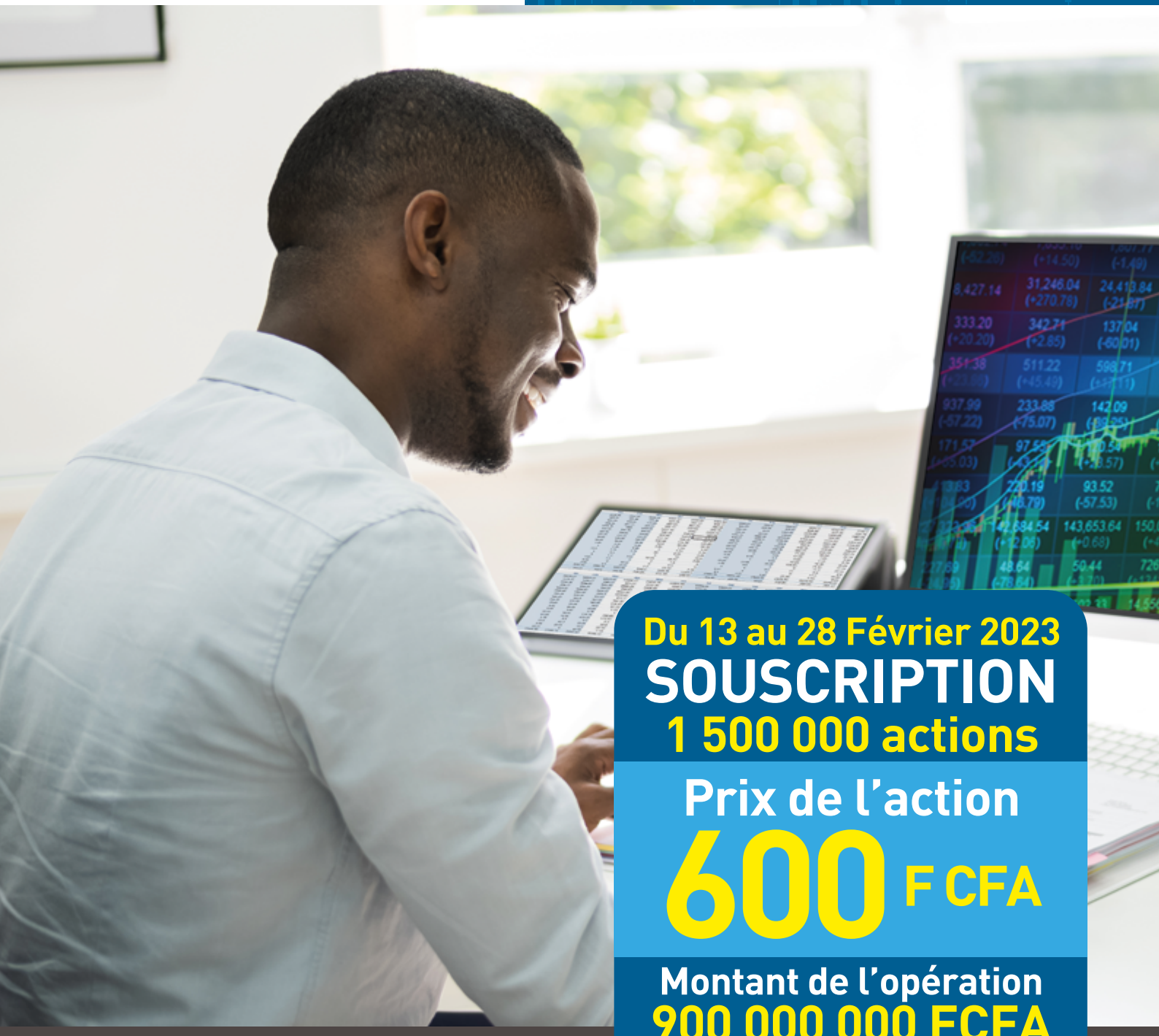

Du 13 au 28 Février 2023

SOUSCRIPTION

1 500 000 actions

Prix de l'action

600 F CFA

Montant de l'opération

900 000 000 FCFA

L'original de la présente note d'information a été visée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) le 18 novembre 2022 sous le n° AO/22-01

Chef-de-file du syndicat de placement

BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

Linsting sponsor

Exco
ECA

Syndicat de placement

Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées de la Zone UEMOA

SOMMAIRE

I.	**AVERTISSEMENT DE L'AMF-UMOA**	**5**
II.	**ATTESTATIONS ET POLITIQUE D'INFORMATION**	**6**
2.1.	Attestation du Responsable de la Note d'Information	6
2.2.	Attestation du Commissaire aux Comptes	7
2.2.1.	Identité du Commissaire aux Comptes	7
2.2.2.	Attestation du Commissaire aux Comptes	8
2.3.	Politique d'information	9
III.	**RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'EMETTEUR**	**10**
3.1.	La dénomination ou la raison sociale	10
3.2.	Statut juridique, numéro d'immatriculation et date de création	10
3.3.	Le siège social	10
3.4.	Objet social	10
3.5.	Vision, missions et valeurs	10
3.5.1.	Vision de SANCFIS FASO SA	10
3.5.2.	Missions de SANCFIS FASO SA	11
3.5.3.	Valeurs de SANCFIS FASO SA	11
3.6.	Structure organisationnelle et gouvernance de SANCFIS FASO	11
3.6.1.	Attributions du Président du Conseil d'Administration	12
3.6.2.	Attributions du Conseil d'Administration	12
3.6.3.	Le Directeur Général Groupe / Comité Exécutif Groupe	13
3.6.4.	Le Directeur Général pays	13
3.7.	Equipe Dirigeante	14
3.7.1.	Le Président du Conseil d'Administration	14
3.7.2.	Le Directeur Général	15
3.7.3.	La Directrice Commerciale et Marketing	16
3.7.4.	Le Directeur de la Technologie	17
3.7.5.	Le Directeur Administratif & Financier	18
3.8.	Evolution du capital social et actionnariat au 30/06/2022	19
3.9.	Le groupe Alink West Africa (groupe SANCFIS)	19
3.10.	Notation financière	20
3.11.	Conventions règlementées	21
3.12.	Evolution des effectifs salariés	21
IV.	**ACTIVITES DE SANCFIS FASO**	**22**
4.1.	Analyse de l'environnement externe	22
4.1.1.	Situation macroéconomique	22
4.1.2.	Situation politique	24
4.1.3.	Perspectives à moyen terme	28
4.1.4.	Environnement des TIC au Burkina Faso	28
4.2.	Les pôles d'activités de la société	31
4.3.	Évolution des capacités de bandes passantes	34
4.4.	Évolution du chiffre d'affaires	36
4.5.	Stratégie de développement	37
V.	**PRESENTATION DE L'OPERATION**	**38**
5.1.	Cadre légal	38
5.2.	Objectif de l'opération	38
5.3.	Description de l'opération et montant envisagé	38
5.4.	Evolution de l'actionnariat	38
5.5.	Caractéristiques des titres offerts	39
5.6.	Structure de l'offre	40
5.6.1.	Montant global de l'opération	40
5.6.2.	Place de cotation	40
5.6.3.	Première cotation et négociation des actions	40

5.6.4. Répartition de l'offre et allocation des titres aux établissements placeurs 40
5.6.5. Catégories d'agents placeurs 40
5.6.6. Règles de souscription et d'allocation 40
5.7. Eléments d'appréciation du prix (extrait du rapport de valorisation du listing sponsor) 42
5.7.1. Evaluation de l'entreprise 42
5.7.2. Details des calculs : méthodes et formules de calcul 43
5.7.3. Paramètres de base d'évaluation 46
5.8. Incidence de l'opération sur la situation financière de l'actionnaire 51
5.9. Calendrier indicatif 51
5.10. Syndicat de placement et/ou autres intermédiaires 52
5.11. Modalités de souscription ou d'acquisition des titres 53
5.11.1. Période de souscription 53
5.11.2. Type d'investisseurs 53
5.11.3. Conditions de souscription 53
5.11.4. Clôture de l'Offre/Clôture anticipée de l'Offre 53
5.11.5. Centralisation des souscriptions 54
5.11.6. Souscriptions pour compte de tiers 54
5.11.7. Souscriptions multiples 54
5.11.8. Cas de rejet des souscriptions 54
5.11.9. Révocation des souscriptions 55
5.11.10. Compte-rendu des résultats de l'opération 55
5.12. Modalités de règlement et livraison des titres 55
5.13. Service financier 55
5.14. Contrat de liquidité 55
5.15. Clause de rachat 55
5.16. Régime fiscal 56
5.17. Juridiction compétente 56

VI. RENSEIGNEMENTS COMPTABLES 57

6.1. Etats financiers 2016-2021 57
6.1.1. Bilan 2016-2021 (en millions de FCFA) 58
6.1.2. Compte de résultat 2016-2021 (en millions de FCFA) 59
6.1.3. Analyse des marges : une croissance bien maîtrisée 60
6.1.4. Investissements : un besoin en fonds de roulement croissant en ligne avec l'accélération de l'activité 60
6.1.5. Au niveau du financement : une tension de trésorerie 60
6.1.6. Rentabilité : importante, mais en baisse 60
6.1.7. Chiffres provisoires de SANCFIS FASO à fin juin 2022 (en millions de FCFA) 61

VII. PERSPECTIVES DE SANCFIS FASO SUR LES 5 PROCHAINES ANNEES 62

7.1. Analyse SWOT (juridique, commercial, technique) 62
7.2. Gouvernance (orientation stratégique globale – diversification, upgrade technologique, RH) 62
7.2.1. Nouvelle organisation en vue de mieux attaquer les années à venir 62
7.3. Principaux défis à relever sur les prochaines années 62
7.4. Principaux axes stratégiques 64
7.5. Les comptes d'exploitation prévisionnels 2022-2026 64
7.5.1. Bilan (en millions de FCFA) 64
7.5.2. Compte de résultat (en millions de FCFA) 65
7.5.3. Commentaire sur la situation financière prévisionnelle 65
7.6. Parts de fondateurs, d'actions privilégiées, d'obligations convertibles 67

VIII. FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS 68

8.1. Facteurs de risques 68
8.1.1. Risques liés à l'activité 68
8.1.2. Risques règlementaires et fiscaux 68
8.1.3. Risques politiques et sécuritaires 68
8.1.4. Litigieux et affaires contentieux 68

I AVERTISSEMENT DE L'AMF-UMOA

« L'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La note d'information donnant lieu à visa est établie sous la seule responsabilité de l'émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que cette note d'information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Le visa de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des titres dont l'émission par appel public à l'épargne est ainsi autorisée. ».



II ATTESTATIONS ET POLITIQUE D'INFORMATION

2.1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

SANCFIS

Attestation du Responsable de la Note d'Information

A notre connaissance, les données contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de SANCFIS FASO SA ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Ouagadougou, le 22 septembre 2022.

B. Patrick Azania KABRE
Directeur Général

SANCFIS FASO
11 BP 1568 Ouagadougou 11
Tél. (+226) 25 30 50 70

2.2 ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2.1. Identité du Commissaire aux Comptes

SECCAPI SARL
Av. Léopold Sédar Senghor
Secteur 15, Ouaga 2000, Zonne A
Ouagadougou - Burkina Faso

Tél : (226) 50 37 55 06 / 50 37 55 07
Fax : (226) 50 37 55 08
E-mail : info@seccapi.info / seccapi@fasonet.bf

SARL au capital de 3'000'000 FCFA- RCCM : BF OUA 2004
B 3929
IFU : 79402894 T - Agrément 191/93

Lohé Franck BARRO et Samuel SAWADOGO
Experts-Comptables Diplômés

Le mandat du Commissaire aux Comptes, d'une durée de six (6) ans à compter de l'exercice 2019, expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.2.2. Attestation du Commissaire aux Comptes

SECCAPI
Audit et Conseil

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre du Burkina Faso – Bureau au Mali
Commissariat aux Comptes

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A

L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE DES ACTIONS DE SANCFIS FASO

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SANCFIS FASO, nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers de synthèse audités. Les rapports d'opinion au titre des exercices clos les 31/12/2018, 31/12/2019, 31/12/2020, 31/12/2021, sont intégralement repris dans la présente Note d'Information.

S'agissant des données prévisionnelles présentées dans cette Note d'Information au chapitre n°6, couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale.

Nous rappelons que ces informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération. Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptable et financière ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la Note d'Information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente Note d'Information.

Ouagadougou, le 23 septembre 2022.

Le Commissaire aux Comptes



2.3 POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de la politique d'information :

Prénoms et Nom	**Patrick KABRE**	**Mahamadi KIEMDE**
Fonction	**Directeur Général**	**Directeur Financier**
Adresse	407, Avenue John F KENEDY, Parcelle A, Lot 1131, Section Koulouba, Secteur 04 11 BP 1568 Ouagadougou 11	
Téléphone	(+226) 25 30 50 70	
Email	commercial-bf@sancfis.net	
Site internet	www.sancfis.net	

III RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1 LA DÉNOMINATION OU LA RAISON SOCIALE

La dénomination sociale de la société est « SANCFIS FASO SA ».

3.2 STATUT JURIDIQUE, NUMÉRO D'IMMATRICULATION ET DATE DE CRÉATION

SANCFIS FASO SA est une entreprise spécialisée dans les métiers de la télécommunication basée au Burkina Faso. Elle est constituée sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Ouagadougou sous le n°BF-OUA-01-2005-B14-01229. La société est assujettie au régime fiscal « Réel Normal » et est identifiée sous le numéro IFU 00003267 E. Son capital social, est de 50 millions de Francs CFA.

SANCFIS FASO a été créée en 2005 à l'occasion du lancement des activités au groupe ALINK WEST AFRICA au Burkina Faso, sous le nom Alink Telecom Faso SA. En 2018, à l'initiative d'un changement de nom et d'identité visuelle groupe, Alink Telecom Faso SA devient SANCFIS FASO SA.

3.3 LE SIÈGE SOCIAL

Le siège social de SANCFIS FASO SA est situé à Ouagadougou au Burkina Faso au 407, Avenue John F KENEDY, Parcelle A, Lot 1131, Section Koulouba, Secteur 04.

Les documents juridiques relatifs à la société (notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales) ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes peuvent être consultés à son siège social.

3.4 OBJET SOCIAL

Selon les termes de l'article 2 des statuts de SANCFIS FASO, la société a pour objet, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers directement ou indirectement au Burkina Faso :

- La conception, la fabrication, l'établissement, le développement, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation de tout équipement, système réseau de téléphonie filaire et/ou hertzien, et plus généralement de tout mode de communication, ainsi que les interconnexions entre réseaux ;
- La fourniture de tous services de télécommunications, ainsi que de toutes prestations accessoires, complémentaires ou connexes ;
- Toutes activités de conseil et de l'ingénierie en matière de télécommunication ;
    - Le tout directement et indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou

de prise en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement,
- Et généralement la prise de participation à toutes opérations financières, industrielles, mobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser le développement.

3.5 VISION, MISSIONS ET VALEURS

3.5.1. Vision de SANCFIS FASO SA

SANCFIS FASO SA ambitionne de devenir un accélérateur de la performance des entreprises de toutes tailles au Burkina Faso, en combinant technologie et innovation.

3.5.2. Missions de SANCFIS FASO SA

Les missions que s'est assignées la société peuvent être énumérées en 3 principaux points :

1. Comprendre l'ensemble des enjeux de transformation digitale sur ses différents segments de marché et ses clients ;
2. Identifier comment les solutions de l'industrie constituent des points d'appuis ;
3. Accompagner ses clients dans la mise en œuvre de leur transformation.

3.5.3. Valeurs de SANCFIS FASO SA

- ***Engagement fort envers les clients***

Afin de s'assurer une certaine réputation, SANCFIS FASO SA s'est dotée d'outil de suivi à la pointe qui permette de garantir à tout moment la qualité de service rendu à chacun de ses clients.

- ***Respect des collaborateurs***

Jeune et dynamique, l'équipe de SANCFIS FASO SA est globalement motivée pour l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Grâce au management agile des ressources humaines et l'instauration d'une véritable culture d'entreprise.

- ***Obsession de la performance, de la créativité et de l'innovation***

SANCFIS FASO SA s'est dotée d'un dispositif organisationnel qui permet de monitorer quasiment en temps réel l'ensemble des fonctions (commerciale, technique et administrative, …) de la société. Grâce à ce dispositif, le management de la société est capable de réagir rapidement et au besoin apporter les ajustements nécessaires visant à réaliser les meilleures performances possibles.

- ***Esprit d'équipe***

Dans une entreprise à taille humaine, développer une cohésion d'ensemble des équipes est primordiale. Pour y arriver chez SANCFIS FASO, entre autres, le management incite à l'entraide en montrant l'exemple, initie des points réguliers avec les Directeurs, s'assure que les informations circulent sans exclusion des collaborateurs.

- ***Prise de risque***

Évoluant dans un domaine en mutation permanente et rapide, l'un des principaux objectifs du top management de SANCFIS FASO est de flairer les bonnes opportunités, évaluer les coûts potentiels ainsi que les bénéfices liés. Une approche qui permet de se lancer dans d'éventuels nouveaux projets avec une bonne appréciation des risques.

- ***Protection de l'environnement***

SANCFIS FASO SA est en cours de certification QHSE.

3.6 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET GOUVERNANCE DE SANCFIS FASO

Le diagramme ci-dessous présente l'organigramme fonctionnel (Top management) de la société SANCFIS FASO à ce jour. La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de :

Noms des promoteurs	Statut d'actionnaire
Alink West Africa	Oui
Mr Louis DIAKITE	Oui
Mr Guillaume DIAKITE	Oui

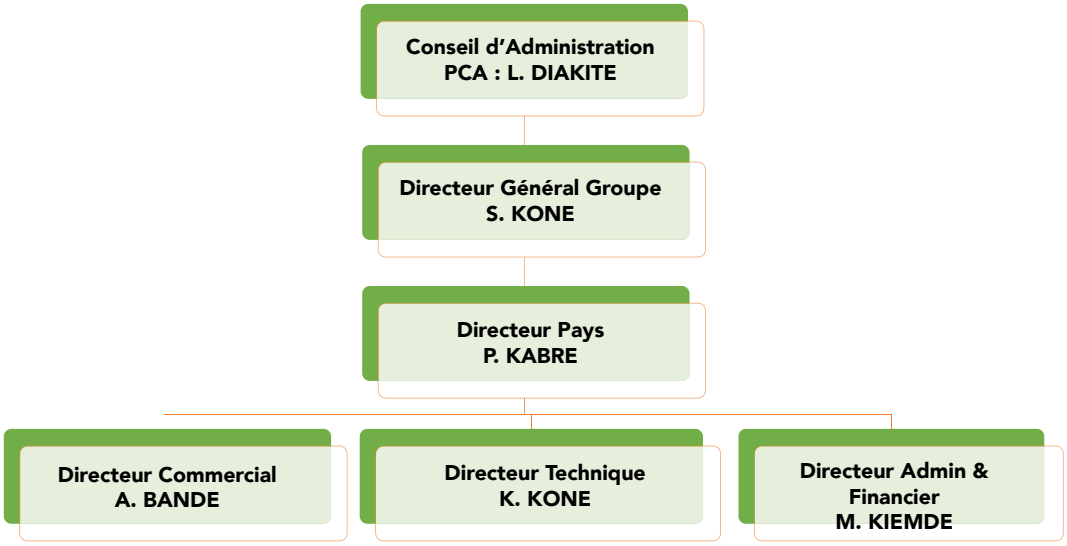

3.6.1. Attributions du Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration préside les réunions du Conseil d'Administration et les assemblées générales. Il doit veiller à ce que le Conseil d'Administration assume le contrôle de la gestion de la société confiée au Directeur Général. A toute époque de l'année, le Président du Conseil d'Administration opère les vérifications qu'il juge opportunes et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération de son Président dans les conditions prévues à l'article 430 de l'Acte uniforme. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués sont fixés de la même manière que sa rémunération.

3.6.2. Attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE et/ou par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil d'Administration dispose notamment des pouvoirs suivants :

1. Il précise les objectifs de la société et l'orientation qui doit être donnée à son administration ;
2. Il exerce un contrôle permanent de la gestion assurée, selon le mode de direction retenu, par le Président Directeur Général ou par le Directeur Général ;
3. Il arrête les comptes de chaque exercice. Les dispositions des statuts ou de l'Assemblée Générale limitant les pouvoirs du Conseil d'Administration sont inopposables aux tiers.

Dans ses rapports avec les tiers, la société est engagée, y compris par les décisions du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, dans les conditions et limites fixées à l'article 122 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE. Le Conseil d'Administration peut conférer à un ou à plusieurs de ses membres, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Toute convention entre la société et l'un de ses Administrateurs, le Directeur Général ou un Directeur Général adjoint doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration. Il en est de même des conventions auxquelles un Administrateur ou le Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée. Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions qui interviennent entre la société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des Administrateurs ou le Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint de la personne morale contractante.

3.6.3. Le Directeur Général Groupe / Comité Exécutif Groupe

Le Directeur Général Groupe détermine conjointement avec le Président, la stratégie du groupe auquel il appartient. Il participe aux Conseils d'Administration et anime les Comités de Direction. Il veille au développement du groupe du point de vue stratégique, technologique, financier, humain, opérationnel, organisationnel et encadre les membres du comité de direction (Directeur Commercial et Marketing, Directeur Financier, Directeur de la technologie, …). Il est accompagné dans ses missions par le Comité Exécutif Groupe composé des Directeurs groupe avec des compétences diverses. Toutes les filiales du groupe bénéficient de cette expertise au quotidien dans leur fonctionnement.

3.6.4. Le Directeur Général pays

Le Directeur Général de filiale a la charge d'implanter la filiale de SANCFIS dans le territoire géographique de ladite filiale. En étant à la tête de la société ambassadrice, qu'il la gère et anime, il est tenu d'appliquer la stratégie du groupe sur son territoire. Il cherche donc à développer la part de marché local et assurer la croissance organique au niveau de sa zone d'implantation. Au même titre que le Directeur Général groupe, il veille à la bonne mise en application de la stratégie Groupe. Il définit ses produits et/ou services en adéquation avec la ligne de service puis cible son marché.

Le Directeur de la filiale a également pour fonction de gérer tous les acteurs et moyens de la structure. Une aisance relationnelle et une bonne communication sont indispensables pour créer des liens de confiance avec les professionnels locaux. Qu'il s'agisse des fournisseurs, des sous-traitants, des partenaires ou des clients, un Directeur de filiale doit savoir argumenter et négocier.

3.7 EQUIPE DIRIGEANTE

3.7.1. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nom & prénoms	M. DIAKITE Louis
Expérience professionnelle	Plus de 30 ans
Nationalité	Française
Profession	Ingénieur Telecom, Gestionnaire et administrateur d'entreprises.

Louis DIAKITE, le promoteur du groupe Alink West Africa, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des grandes écoles européennes. Il jouit d'une longue expérience acquise dans les multinationales évoluant dans l'informatique et la télécommunication dont notamment Capgemini.

Convaincu que le « Sans Fil » serait le moyen le moins coûteux et le plus rapide pour rattraper le retard en termes d'infrastructures et les niveaux de prestations permises par les télécommunications en occident, il quitte le groupe Capgemini où il exerçait en tant que Directeur des Ventes Internationales pour créer Afripa Telecom au Bénin en 1994.

En 2004, à la suite d'une cession de la majorité des parts au groupe Atlantique qui venait de racheter les réseaux Telecel, Louis Diakité cède les rennes du groupe qui change alors de nom commercial pour devenir Alink Telecom.
En 2010, le groupe Alink Telecom est dans un état difficile assumant de lourdes pertes. C'est pour « Louis DIAKITE » l'occasion de reprendre en main le groupe avec pour ambition de le ramener dans le Top 100 des sociétés de Télécommunications du continent avec une profitabilité confortable conforme aux règles de cette industrie.

3.7.2. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Nom & prénoms	M. KABRE Barkwendé Patrick Azania
Expérience professionnelle	16 ans
Nationalité	Burkinabé
Profession	Ingénieur Telecom, Gestionnaire et administrateur d'entreprises.

Principales qualifications

Patrick Azania KABRE est le Directeur Général de Sancfis Faso SA, la filiale au Burkina Faso du Groupe Panafricain Alink West Africa. Administrateur d'entreprises et Ingénieur Telecom de formation, il est expert et consultant en transmission de données numériques et en interconnexion de sites. Il est également diplômé d'un MBA en management et d'un Master en Economie, Gestion et Administration des entreprises de la Sorbonne.

Manager chez Sancfis Faso SA (ex Alink Telecom Faso) depuis 2010, il a su par son dynamisme et son désir du changement, transformer l'entreprise en une société structurée fournissant des services de télécommunication et systèmes capables de favoriser la transformation digitale des entreprises clientes. Il est l'architecte de la plateforme technologique de Sancfis Faso (ex Alink Telecom Faso).

M. Kabré a été reconnu par le Groupe Alink West Africa comme l'un des meilleurs Directeurs Généraux de pays. Il participe également activement à divers conseils consultatifs pour les partenaires technologiques, les start-ups technologiques, les écoles supérieures de technologie et les organisations à but non lucratif.

Fervent défenseur de la théorie du « Leapfrog technologique africain », il est convaincu que l'intégration du digital dans les activités, permettra à l'Afrique de tirer profit de la 4ème révolution industrielle.

Le Directeur General est chargé de l'administration et de la gestion de l'entreprise. Il est tenu d'appliquer la stratégie Groupe sur son territoire. Il cherche donc à développer la part de marché local et d'assurer la croissance organique au niveau de sa zone d'implantation. Au même titre que le Directeur de la maison-mère, il veille à la bonne mise en application de la stratégie Groupe. Il définit ses produits et/ou services en adéquation avec la ligne de service puis cible son marché. Le Directeur Général de la filiale a également pour fonction de gérer tous les acteurs et moyens de la structure.

3.7.3. LA DIRECTRICE COMMERCIALE ET MARKETING

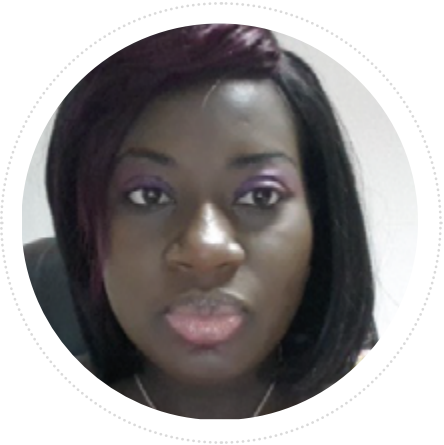

Nom & prénoms	Mme BANDE Angèle
Expérience professionnelle	15 ans
Nationalité	Burkinabé
Profession	Ingénieur Technico-commerciale en Télécommunications

Principales qualifications

Ingénieur en Réseaux et télécommunication option technico-commerciale, Mme Bandé Angèle totalise quatorze ans d'expérience professionnelle au cours desquelles elle a occupé des postes de conseiller clientèle, de commercial grand compte, d'ingénieur d'affaires puis de Directrice commerciale et Marketing chez SANCFIS Faso. Mme Bandé est certifiée ITIL, et dispose d'une solide expérience dans la commercialisation de solutions technologiques. Elle a participé à plusieurs ateliers en Afrique à savoir des ateliers de formation au Maroc, au Sénégal et au Bénin.

En ce qui concerne les activités commerciales liées aux Technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux télécommunications, Elle analyse les composantes du marché, fixe les objectifs et les axes prioritaires des actions commerciales, et s'assure que l'équipe commerciale et marketing applique cette politique et atteigne les objectifs fixés.

La Directrice Commerciale et Marketing a en charge l'élaboration des stratégies pour accroître et pérenniser les ventes de l'entreprise. Elle définit et met en place la politique commerciale et marketing, en accord avec la stratégie globale de l'entreprise, afin d'accroître les ventes de celle-ci et d'augmenter son chiffre d'affaires.

3.7.4. LE DIRECTEUR DE LA TECHNOLOGIE



Nom & prénoms	M. KONE Bakénon Karim
Expérience professionnelle	22 ans
Nationalité	Burkinabé
Profession	Ingénieur en Informatique

Principales qualifications

Ingénieur diplômé en Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises de l'Université de Picardie Jules Verne, M. Koné totalise vingt et une année d'expérience professionnelle au cours desquelles il a occupé des postes d'ingénieur réseau, de Responsable IP, de Team lead puis de Directeur Technique chez SANCFIS Faso. Il est certifié ITIL, PRINCE2, Mikrotik Ubiquiti et dispose d'une solide expérience dans les technologies de l'information et de la Communication. Il a participé à plusieurs rencontres à savoir les Rencontres Mondiales de Logiciels Libres (RMLL), les séminaires AfNOG, AfriNIC, ainsi qu'à des ateliers de formation en Afrique (Sénégal, Togo, Cameroun, Gabon, Kenya…), en Europe (Hollande, France) et en Asie (Sri Lanka).

En ce qui concerne les activités liées aux Technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux télécommunications, il est spécialisé dans le design et l'implémentation des réseaux étendus, les services internet, la gestion des fréquences radioélectriques.

Le Directeur Technique est en charge principalement, du processus de développement et de déploiement des produits et des services de l'entreprise. Tout en gérant son équipe, constituée de ressources internes et externes, Il joue un rôle clé dans la gestion de projets en exigeant une qualité et une efficacité dans l'implémentation pour un retour sur les investissements beaucoup plus rapides.

3.7.5. LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER



Nom & prénoms	M. KIEMDE Mahamadi
Expérience professionnelle	21 ans
Nationalité	Burkinabé
Profession	Auditeur-Comptable

Principales qualifications

Auditeur-Comptable confirmé, M. KIEMDE Mahamadi totalise environ vingt années d'expérience professionnelle durant lesquelles il a occupé des postes de responsabilités dans différentes entreprises évoluant dans l'agro-alimentaire, la grande distribution, l'industrie, les BTP et les télécommunications ; entre autres, des entreprises comme Secom-Burkina, Burkina Moto, Faso Constructions et Services, Alink Telecom Faso et à SANCFIS Faso d'où il est le Directeur Administratif & Financier. Il dispose d'une grande expérience dans la mise en place du contrôle interne, de la gestion RH ainsi que la comptabilité & finance.

Conformément aux textes de SANCFIS Faso, le Directeur financier propose la politique financière de l'entreprise, veille à garantir l'équilibre financier de l'entreprise et à optimiser ses performances. Aussi, il conseille la Direction Générale sur les projets d'investissement (fusion, acquisition, …) et gère les relations avec les banques et rencontre tous les investisseurs potentiels.

Le Directeur financier est rattaché à la Direction Générale où il supervise toutes les procédures budgétaires des différents services de l'entreprise. Il s'occupe du règlement des dettes et des emprunts, des opérations de trésorerie, de l'analyse de la situation financière et fiscale de l'entreprise et élabore des stratégies en conséquence, de l'établissement des prévisions budgétaires, des prévisions de financement des investissements, …

3.8 EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT AU 30/06/2022

A la création de la société, le capital social de SANCFIS FASO était de 10 000 000 FCFA. A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 06 octobre 2020, le capital social de SANCFIS FASO a été porté à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA. Au premier janvier 2021, ce capital était composé de 5 000 actions d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Dans le cadre de la présente opération d'offre publique de vente d'actions, en vue de respecter les règles minimales du nombre d'actions inscrites aux flottants des sociétés cotées, il a été procédé au fractionnement par 1 000 des actions existantes, portant à 5 000 000 le nombre total d'action de la société d'une valeur nominale de 10 FCFA chacune. Au 31 décembre 2020, l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Noms des promoteurs	Propriété de la filiale (en %)
Alink West Africa	60%
Mr Louis DIAKITE	39,5%
Mr Guillaume DIAKITE	0,5%

3.9 LE GROUPE ALINK WEST AFRICA (GROUPE SANCFIS)

Avec une présence dans 8 pays sur le continent africain, le groupe SANCFIS est un intégrateur et opérateur qui innove, et s'engage sur chaque problématique client. La priorité du groupe est de poursuivre le développement des solutions intégrées et des services à valeur ajoutée, adaptés aux sollicitations sans cesse croissantes et évolutives des marchés où il est présent.

Le groupe SANCFIS s'est ainsi forgé une expertise dans le domaine des Réseaux Télécoms au cours des vingt dernières années grâce à la réalisation de projets d'envergure qui ont permis de capitaliser une solide expérience.



Carte d'identité de Alink West Africa

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Alink West Africa
FORME JURIDIQUE	Société Anonyme avec Conseil d'Administration de droit ivoirien
CAPITAL SOCIAL	10 000 000 FCFA
PRESENCE EN AFRIQUE	Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal, Niger
CREATION	1994
EFFECTIF GROUPE	100+ salariés
SIEGE SOCIAL	Grand Bassam
SITE WEB	www.sancfis.net

Actionnariat de Alink West Africa

Actionnaires	Nombre d'action par actionnaire	Pourcentage d'actions
LOUIS NKI DIAKITÉ	998	99,80%
LOUIS FRÉDERIC DIAKITÉ	1	0,10%
JEAN PHILIPPE BAKASSA TRAORÉ	1	0,10%
TOTAL	**1 000**	**100,00%**

Actionnariat de Alink West Africa

Les activités du groupe comprennent, entre autres :

- La gestion de surveillance d'infrastructures (Supervision et Monitoring)
- L'accompagnement à des services de réseaux tels que la planification, la maintenance et l'exploitation
- L'optimisation des performances et les capacités des réseaux et la réduction des coûts d'exploitation
- L'analyse des risques et l'audit sur vos réseaux
- Le load balancing Internet
- Les solutions d'interconnexions FH, VSAT
- Les solutions sans fil large bande Fibre Optique
- Les solutions Wifi
- Les solutions de communication unifiée

Chiffres clés de Alink West Africa

(en FCFA)	2018	2019	2020	2021
TOTAL BILAN	2 694 364 947	2 447 998 844	2 891 139 174	3 368 544 006
FONDS PROPRES	-104 982 719	-164 376 366	31 655 106	71 656 886
DETTES	93 361 692	104 928 885	188 543 710	273 632 608
CHIFFRES D'AFFAIRES	1 061 178 213	1 098 155 122	2 208 540 339	2 245 466 542
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-135 013 888	81 262 668	276 810 822	80 019 420
RÉSULTAT NET	-145 153 609	-59 393 647	196 031 472	40 001 780

3.10 NOTATION FINANCIÈRE

SANCFIS FASO n'est à ce jour notée par aucune agence de notation.

La société s'engage cependant à se faire noter par une agence de notation agréée par l'AMF-UMOA dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'admission à la cote de la BRVM des actions SANCFIS FASO.

3.11 CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Le tableau ci-après présente les conventions réglementées de SANCFIS FASO au 31 décembre 2020.

N° d'ordre	Conclue avec	Nature et objet	Montant en FCFA	Date de conclusion	Du-rée-échéance	Effets produits
1	Alink West Africa	Renouvellement tacite de la convention-cadre de prestation de service offert par AWA à SANCFIS FASO	300 000 000	01/01/2020	12 mois avec reconduction tacite	Montant à reverser à AWA
2	Alink West Africa	Migration du système d'information de SANCFIS FASO sur SAP Business ONE	100 000 000	30/09/2021	Indéterminé	Montant à reverser à AWA

3.12 EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif moyen	17	22	21	23	22	25

IV ACTIVITES DE SANCFIS FASO

4.1 ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

4.1.1. Situation macroéconomique

Le Burkina Faso est un pays classé par la Banque Mondiale dans la catégorie des pays à faible revenu et aux ressources naturelles limitées. Le PIB du pays a connu une croissance soutenue depuis plus de 10 ans ; sa valeur nominale a quasiment doublé entre 2010 et 2021, passant de 5 000 milliards FCFA à près de 10 800 milliards FCFA en 2021. Il faut noter une accélération de la croissance économique du Burkina Faso à partir de 2016 (date de retour à la normalité des institutions de la république) après le coup d'Etat de 2014.

En 2022, l'activité économique nationale se déroule dans un environnement qui reste confronté à la persistance des attaques terroristes. En outre, le contexte national se caractérise par la mise en œuvre du Plan d'actions de la Transition et les difficultés de mobilisation des financements extérieurs, les ajustements budgétaires et leurs conséquences sur les dépenses d'investissements. Par ailleurs, le contexte est marqué par les effets de la crise russo-ukrainienne, notamment l'accentuation des pressions sur les prix des produits importés et locaux.

Dans cet environnement, le taux d'inflation est estimé à 5% en 2022 contre 3,9% en 2021 malgré l'anticipation d'une bonne campagne agricole ainsi que la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère. Selon les dernières estimations du Comité de Prévisions et de Conjoncture (CPC), le taux de croissance économique est projeté à 6,7% en 2022 sous l'hypothèse d'une accalmie des tensions géopolitiques au niveau international, d'une maîtrise de la situation sécuritaire nationale et d'une campagne agro-pastorale favorable.

Par ailleurs, le PIB nominal est projeté à 11 695,1 milliards FCFA en 2022 contre 10 795,4 milliards FCFA en 2021. La croissance en 2022 serait tirée par l'ensemble des secteurs économiques à savoir le secteur primaire (+14,3%), le secteur secondaire (+4,1%) et le secteur tertiaire (+5,5%).

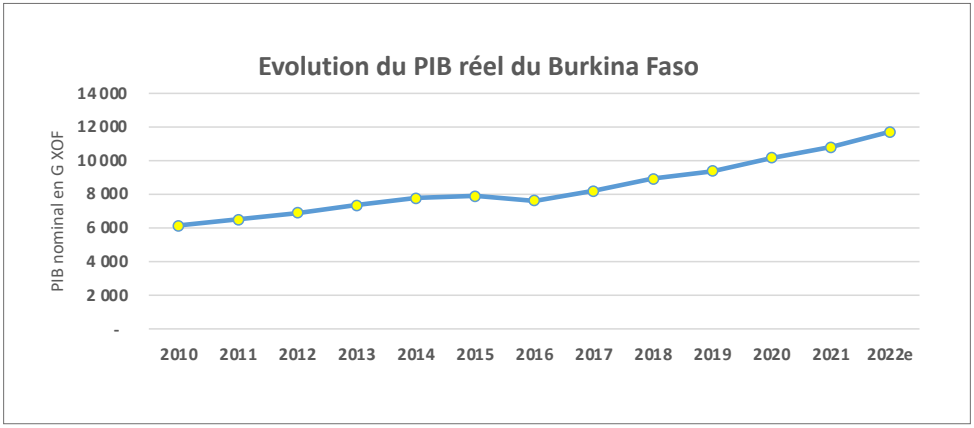

Source : *Rapport BCEAO et Direction Générale du Budget*

Malgré les progrès réalisés ces deux dernières décennies, le Burkina Faso est confronté à de nombreux défis de développement, notamment en matière de santé et d'éducation. Le pays est classé 144 ème sur 157 pays dans le nouvel indice du capital humain établi par la Banque mondiale et 40,1% de la population vit sous le seuil national de pauvreté. En outre, l'insécurité liée aux attaques terroristes fréquentes depuis 2016 a créé une crise humanitaire dans le pays. La structure sectorielle de l'économie burkinabè n'a pas beaucoup évolué. Le secteur des services reste dominant en termes d'importance dans le PIB. En effet, ce secteur compte en moyenne pour 52% des revenus intérieurs du pays sur la période 2010 - 2021. Pourtant, les populations restent principalement occupées par les activités agricoles, le secteur primaire mobilisant 80% de la population active malgré l'importance grandissante des exportations aurifères ces dernières années qui attire une partie de la main-d'œuvre locale.

Les principaux produits d'exportation du pays sont le coton (1er rang en Afrique) et l'or.

Tableau du PIB Nominal et sa répartition par secteur économique

Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022P
PIB Nominal en milliards de FCFA	8 920,4	9 369,2	10 153,6	10 802,4	11 695,1
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,7	5,7	1,9	6,9	3,6
Secteur primaire (%)	23	20	20	18	18,9
Secteur secondaire (%)	25	26	27	30	28,7
Secteur tertiaire (%)	52	54	53	52	51,4
Taux d'inflation (%)	2,0	-3,2	1,9	3,9	5

Source : *Rapport BCEAO et Direction Générale du Budget*

Participation de chaque secteur économique à la formation du PIB

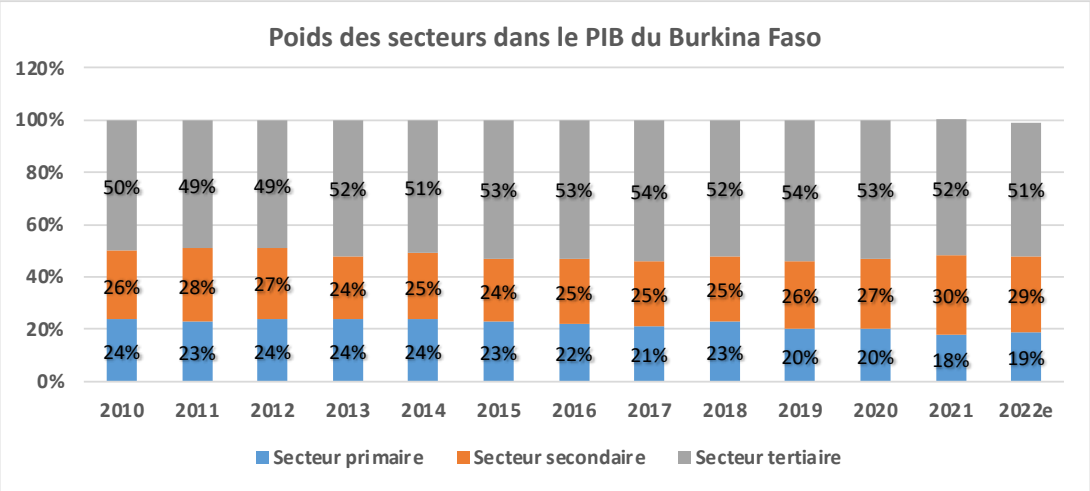

Source : *Rapport BCEAO et Direction Générale du Budget*

En rentrant dans le détail, les domaines les plus significatifs dans la formation du PIB au niveau des services sont les Administrations publiques, le commerce, les télécommunications et les services financiers. Au niveau des industries, les BTP, l'agroalimentaire et les mines sont les sous-secteurs les plus importants.

4.1.2. Situation politique

Sur le plan de la politique interne, après une période d'incertitude, engendrée par le départ forcé du Président Blaise Compaoré, après 27 ans au pouvoir, le pays semblait avoir renoué avec une certaine stabilité des institutions de la république au terme d'une transition civilo militaire d'environ une année comme en attestait l'élection puis la réélection de l'ex-Président Roch Marc Christian KABORE en 2015 puis en 2020. Les dernières élections présidentielles et législatives qui se sont tenues en novembre 2020 se sont déroulées sans incidents majeurs. Ces élections ont été marquées par, une première dans l'histoire du pays, la possibilité donnée aux burkinabés de la diaspora de prendre part au vote depuis l'étranger. Cependant, les défis sécuritaires nés d'incessantes attaques terroristes ont provoqué la chute du Président élu, renversé par un coup d'Etat militaire en janvier 2022.

Ainsi, avec le changement de régime politique suite à l'avènement du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) le 24 janvier 2022, dirigé par l'actuel Président Paul Henri Sandaogo Damiba, et la mise en place d'une transition politique après l'adoption d'une charte et d'une feuille de route, les priorités tournent autour de la sécurisation des populations contre les attaques terroristes ; la restauration de l'intégrité du territoire ; le retour des Personnes Déplacées Internes (PDI) dans leurs localités et la prise en charge sociale des victimes des attaques terroristes.

Sur le plan sécuritaire, le pays subit les contrecoups de la montée en puissance des réseaux djihadistes notamment dans le nord aux frontières avec le Mali et le Niger. Cette situation a eu pour conséquence d'engendrer l'exode de nombreuses populations et ralentir les activités économiques dans certaines régions du pays. Ainsi, le nombre de déplacés internes a explosé, passant de moins de 50 000 personnes déplacées internes en janvier 2019 à environ 1 520 000 en avril 2022.

Par ailleurs, l'impact de la dégradation du climat sécuritaire semble d'année en année être de plus en plus important du point de vue des entreprises. Cette situation préoccupante a donné lieu à la mise en place du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad) pour lutter contre la menace djihadiste. Le G5 Sahel bénéficie d'un appui divers, notamment d'institutions internationales (BAD, Manque Mondiale, PNUD, UE) et de plusieurs pays européens.

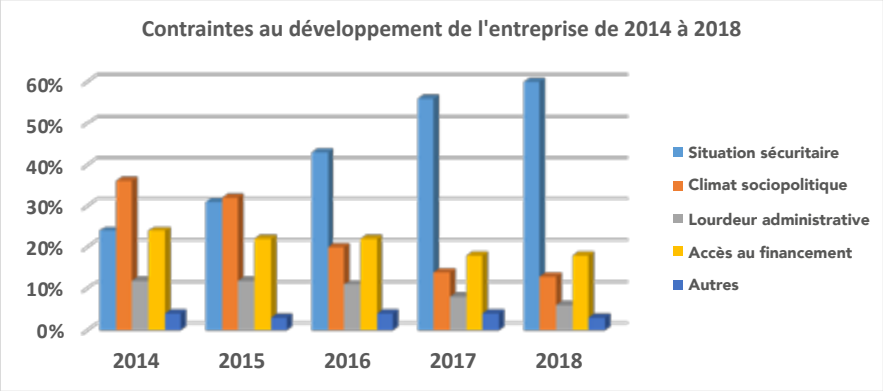

4.1.3. Perspectives à moyen terme

- **Tenant compte de l'impact de la crise russo-ukrainienne qui engendre une situation inflationniste sur les économies mondiales,** la croissance de l'activité économique ralentirait plus que prévue pour se situer à 3,6 % en 2022 contre 6,9% en 2021. En outre, la persistance de la crise sécuritaire et humanitaire pourrait avoir un impact négatif sur la croissance économique sur les années à venir. En conséquence, les perspectives économiques demeurent tributaires de l'évolution de la crise russo-ukrainienne, des aléas climatiques et de l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire dans le pays ainsi que de la chute des cours du coton qui pourrait survenir en cas de récession mondiale.

- **L'inflation devrait remonter et dépasser les 3%** en raison de la situation inflationniste engendrée par la crise russo-ukrainienne ainsi que des menaces sécuritaires qui affecte l'offre agricole. Le taux d'inflation est projeté à 5% à fin 2022, soit un niveau dépassant la limite de 3% fixée par l'UEMOA.

- Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 4,8% du PIB nominal en 2022 contre 5% en 2021 raison des restrictions budgétaires liées au contexte national qui ont ralenti l'activité économique.Un excédent commercial d'environ 1,5% du PIB en moyenne est attendu cette année. Trois principaux moteurs contribueront à ces surplus attendus : la hausse des exportations d'or, la baisse des importations de pétrole, et l'assainissement du budget public qui devrait contribuer à ralentir la croissance de la demande d'importations.

Opportunités

Les opportunités les plus évidentes se présentent dans l'**agriculture, la transformation de produits agricoles de base, les chaînes de valeur de l'exploitation minière et les TIC**.

En bref, dans l'agriculture, le Burkina Faso est déjà le premier producteur de coton d'Afrique et présente un avantage comparatif substantiel et inexploité dans certaines chaînes de valeur des céréales, des fruits et des fruits secs, des oléagineux ainsi que de l'élevage.

Parallèlement, dans les TIC et l'exploitation minière, le Burkina Faso a enregistré des taux d'expansion parmi les plus rapides au monde ces dix dernières années. À l'avenir, le Burkina Faso devrait diversifier son agriculture au-delà du coton, tandis que l'exploitation minière et les TIC pourraient contribuer à catalyser ces opportunités en développant davantage l'agriculture et en remédiant aux goulets d'étranglement importants des secteurs infrastructurels de l'énergie, du transport/de la logistique et des compétences professionnelles. Dans l'ensemble, considérant la petite taille de l'économie burkinabè, une intégration régionale accrue sera primordiale pour exploiter ces opportunités.

4.1.4. Environnement des TIC au Burkina Faso

Vue d'ensemble
Deux décennies de réformes du secteur des télécommunications ont permis des améliorations notables dans le secteur des TIC au Burkina Faso. Le pays a créé un environnement relativement compétitif pour les services de télécommunications et a été l'un des premiers pays de la région en termes d'adoption des politiques TIC de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Key indicators for Burkina Faso (2017)		Africa	World
Fixed-telephone sub. per 100 inhab.	0.4	0.9	13.0
Mobile-cellular sub. per 100 inhab.	93.5	74.4	103.6
Active mobile-broadband sub. per 100 inhab.	28.8	24.8	61.9
3G coverage (% of population)	32.0	62.7	87.9
LTE/WiMAX coverage (% of population)	0.0	28.4	76.3
Individuals using the Internet (%)	15.9	22.1	48.6
Households with a computer (%)	6.4	8.9	47.1
Households with Internet access (%)	12.9	19.4	54.7
International bandwidth per Internet user (kbit/s)	6.0	11.2	76.6
Fixed--broadband sub. per 100 inhab.	0.1	0.6	13.6
Fixed--broadband sub. by speed tiers, % distribution			
- 256 kbit/s to 2 Mbit/s	78.7	38.7	4.2
- 2 to 10 Mbit/s	21.3	37.2	13.2
-equal to or above 10 Mbit/s	-	24.1	82.6

Note : Data in italics are ITU estimates. Source : ITU (as of June 2018).

Services mobiles : Il y a trois opérateurs mobiles au Burkina Faso : TELMOB, la branche mobile de l'ONATEL (Office national des télécommunications), l'opérateur historique de téléphonie fixe, qui est partiellement détenu par Maroc Telecom ; Orange Burkina Faso SA (détenu par Orange Middle East & Africa (OMEA) et Orange Côte d'Ivoire Participation) ; et TELECEL FASO SA (détenu par un groupe local, Planor Afrique). Le marché est concurrentiel depuis 2000. L'accès au mobile est relativement élevé, 86% des ménages possédant un téléphone portable, dont 97% dans les zones urbaines et 82% dans les zones rurales. En 2012, 116 des licences pour la 3G ont été délivrées et le haut débit mobile connaît depuis une croissance rapide. Les opérateurs ont également lancé des services d'argent mobile depuis 2013.

Services fixes : Bien que le marché de la téléphonie fixe soit ouvert et que tous les opérateurs disposent de licences mondiales, ONATEL est le seul fournisseur de services de téléphonie fixe. Il utilise à la fois le fil de cuivre et la boucle locale sans fil CDMA. ONATEL fournit également des services ADSL à large bande fixe. En 2005, 1 000 km de câble à fibre optique ont été posés de la capitale aux frontières malienne, togolaise et ivoirienne pour la transmission du trafic vers les points terrestres du câble sous-marin SAT3 des pays côtiers et en 2012, 195 km de fibre optique pour relier la frontière du Niger. Le gouvernement s'est engagé dans le développement d'une dorsale nationale complète avec des liaisons vers toutes les capitales provinciales et les principaux postes-frontière. Le gouvernement a également adopté un régime de licences qui garantit un accès non discriminatoire aux infrastructures, et prévoit de développer un Chef de file de partenariat public-privé pour gérer le backbone national. Une liaison vers le Ghana est devenue opérationnelle en 2016 permettant l'accès aux câbles sous-marins internationaux. Depuis sa récente entrée sur le marché, Orange et ONATEL ont développé un anneau de fibre métropolitain autour de la capitale Ouagadougou. En outre, Orange a développé une connexion en fibre optique de 197 km vers le Ghana. L'IXP du Burkina Faso a été lancé en 2015 et compte huit membres, dont tous les principaux opérateurs.

Politique gouvernementale : Le ministère de l'économie numérique et des postes est en charge de la politique en matière de TIC. Il existe une Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, entité indépendante, et une agence dédiée au TIC (ANPTIC) désormais en charge des principaux projets TIC du gouvernement. Le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES) se concentre sur trois grands défis traduits par les orientations stratégiques suivantes : (a) les réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration ; (b) le développement du capital humain ; et (c) la stimulation des secteurs à fort potentiel pour favoriser le développement économique et la création d'emplois. Les TIC font partie du PNDES et sont considérées comme un catalyseur clé et un secteur à fort potentiel pour le développement du pays. Les engagements concernant les TIC comprennent :

(a) La connexion de tous les organismes publics, écoles et établissements de santé ;
(b) la mise en place d'une identification numérique unique pour chaque citoyen et entreprise ;
(c) l'amélioration de l'éducation, de la santé et du développement rural par le développement et le déploiement de services électroniques ; et
(d) le développement d'une industrie numérique locale, par des investissements dans l'incubation, l'innovation, la recherche et le développement.

Le marché de l'internet

Capacité de bande passante
La bande passante utilisée dans le pays a connu un développement fulgurant entre 2010 et 2019. Son niveau est passé de 801 Mbit/s en 2010 à 44 190 Mbit/s en 2019.

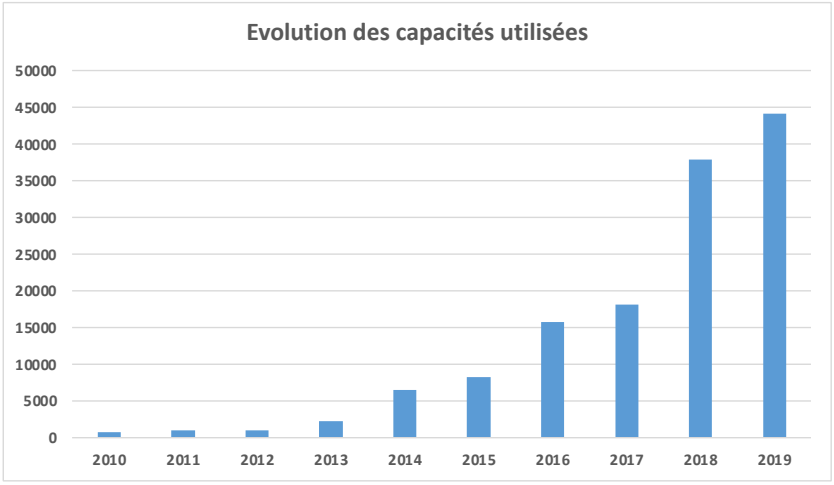

Source : *ITU*

Nombre de souscripteurs internet haut-débit fixe

Sur le segment de l'internet haut débit fixe dans le pays, la tendance reste plutôt erratique, entre baisse drastique en 2014 (pouvant trouver ses origines dans la crise socio-politique qu'a connu le pays cette année-là) et reprise timide les années suivantes. Au total, le pic de 2012 ou le nombre d'abonné dépassait les 14 000 n'a pas encore été atteint. Cette situation s'explique principalement par l'avènement des technologies mobiles haut-débit (3G et 4G) ainsi que par la mauvaise qualité des réseaux filaires. Cela dit, les efforts d'amélioration ont été entrepris par les principaux opérateurs et l'État à travers notamment la mise en place du Point d'Atterrissage Virtuel (PAV).

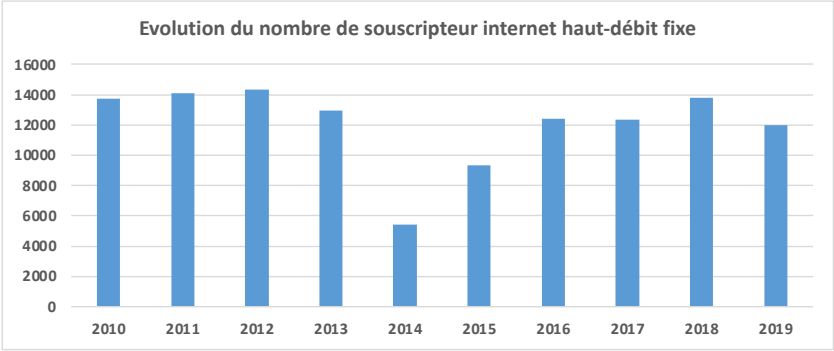

Source : *ITU*

L'environnement règlementaire des TIC au Burkina Faso

Les TIC constituent un important vecteur de croissance des entreprises. Pour cette raison, le Burkina Faso a entamé depuis les années 90 une transformation du secteur de la télécommunication à travers l'amélioration du cadre légal règlementaire encadrant le secteur de l'économie numérique. A cet effet, le Burkina Faso a adopté deux principales lois. Il s'agit de la Loi n°051/98/AN du 4 décembre 1998 portant réforme du secteur des télécommunications et de la Loi n°061-2008/AN du 27 novembre 2008 portant réglementation générale des réseaux et services de communications électroniques au Burkina Faso. L'adoption de la dernière loi s'est faite dans le cadre de la concrétisation de la lettre de politique sectorielle de 2006 qui avait pour ambition de, non seulement, créer un cadre attractif, mais aussi de développer à l'échelle nationale une infrastructure de qualité et accessible à des coûts abordables. Par ailleurs, le Burkina Faso a également transposé les principales directives et règlements de l'UEMOA ainsi que les actes additionnels de la CEDEAO relatifs à l'économie numérique.

Cartographie de la concurrence

Au Burkina Faso, il existe de nombreux acteurs intervenant dans le domaine de l'économie numérique. La Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) a estimé en 2013 que près de deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze (2794) entreprises opéraient dans le domaine des télécoms/TIC54. Ces acteurs sont dans les branches d'activité telles que la vente et maintenance de matériels et de logiciels, les études en TIC, le développement d'applications, la réseautique, la formation, les services à valeur ajoutée. Les principaux acteurs publics du secteur de l'économie numérique sont le Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes (MDENP), le Ministère de la Communication chargé des relations avec le parlement, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), tandis que les principaux acteurs privés sont les opérateurs de téléphonie fixe et mobile (ONATEL, TELECEL, ORANGE). Certains de ces opérateurs proposent des services financiers tels que le transfert et le paiement mobiles (Mobicash pour l'ONATEL et Orange Money pour ORANGE). S'agissant de la fourniture d'accès à internet, en dehors des 3 opérateurs de téléphonie fixe et mobile, au 30 juin 2020, l'ARCEP a répertorié 19 (y compris SANCFIS FASO) fournisseurs d'accès internet au Burkina Faso.

FOURNISSEURS	
ATCS	M'DATA
BBTEL/VIPNET	NECOS GROUP INTERNATIONAL
DANON'S GROUP	OMEGA TECHNOLOGIE ET SERVICE (OTS)
DESKLAP	R3vol SARL
E-SERVICE	SANCFIS Faso SA
Groupe BSC international	SKY NET TELECOM
GROUPE NETFORCE	SPEED LINK SYSTEM
INTERNET PUISSANCE PLUS	UNISOFT HARD
IPI CONNECT	IPSYSTEM

Source : *http://www.arcep.bf/liste-a-jour-acteurs-de-communications-electroniques-operateurs-s-v-a-f-a-i-27236/liste-des-fournisseurs-dacces-internet-fai-a-jour-au-30-juin-2020/*

A cette liste, peut être rajouté le fournisseur VTS, acteur majeur récemment implanté.

Situation de SANCFIS FASO sur son principal métier

Évolution des données FAI (parcs et capacités)

La lecture du tableau ci-dessous est révélatrice d'un point notable. SANCFIS FASO apparaît, parmi les principaux FAI, comme celui qui optimise le mieux la capacité distribuée. En effet, la capacité de SANCFIS FASO évolue à la hausse d'année en année avec la hausse du nombre de client alors que chez ses principaux concurrents, on peut noter des variations brutales à la hausse de leur capacité entre 2017 et 2018 puis une stagnation sur 2019 malgré la hausse du nombre de client, ce qui traduit une situation de surcapacité au moins en 2018 pour ces entreprises.

Parcs et capacités par FAI

SOCIETES	PARC AU 31/12/2017	CAPACITÉ (Mb/s) AU 31/12/2017	PARC AU 31/12/2018	CAPACITE (Mb/s) AU 31/12/2018	PARC AU 31/12/2019	CAPACITE (Mb/s) AU 31/12/2019
ALINK	497	220	358	350	400	400
IPSYS	685	155	505	570	592	570W
IPP	350	180	495	475	985	475
UNICOM	156	80	137	620	180	620
SATPLAY	17	64	17	64	ND	ND
SPEED NET	1	2	1	2	15	4
VTS					1210	6144
TOTAL	1706	701	1513	2081	3382	8213

Source : *ARCEP, Rapport annuel 2019*

Tendances générales du marché

DOMAINE	TENDANCE
AU NIVEAU DE L'OFFRE	- Lancement par les opérateurs ORANGE et ONATEL d'une offre haut débit (50Mbps) à des coûts très concurrentiels pour les résidentiels et les PME - Les offres sont variées, de l'illimité au volume de données, - Offre en formation et audit sécuritaire - Offre de solution de stockage de données, de Back up et de virtualisation (Offre de maintenance des solutions déjà en place sur la sauvegarde et réplication des données) - Offre en conception d'application métier
AU NIVEAU DE LA DEMANDE	- De façon générale, la demande en capacité internet ne fait que croître, pour les entreprises (10M à 50M et plus 100M). - Les besoins en moyen de paiement électronique prennent de l'ampleur avec la situation sécuritaire (se sont plus les Opérateurs de téléphonie qui sont sur ce segment de marché) - La demande en formation et en solution de sécurité est permanente avec le développement du numérique - Obligation pour les banques d'avoir des solutions de sauvegarde et de réplication afin de répondre aux normes de PCI DSS et BANQUE CENTRALE. - Avec l'évolution technologique, les éditeurs Oracle et Microsoft (Microsoft Azure + Office 365) poussent les clients à adopter les solutions cloud

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	Le marché télécom est en pleine croissance avec une forte implication de l'État avec le PNDES 2011 - 2020 (Programme National de Développement Économique et Social) dont le numérique est un levier de croissance : On note la mise en place du PAV (infrastructure mettant à disposition une capacité internet de 5GIGA) et du BFIX ; ouvert à tous les concurrents ce qui cause une guerre des prix de l'internet. L'État fait la promotion des outils libres et Open source La transformation numérique est en marche : l'État a entrepris de digitaliser 400 process des services publics depuis 2018 ; De janvier 2019 à janvier 2020, c'est +32% de croissance sur les connexions mobiles que le BF a enregistré ; 4,59 millions de Burkinabès ont accès à Internet ; soit 22% de taux de pénétration
ENVIRONNEMENT LÉGAL	Dans le domaine de la régulation de la commande publique, l'année 2018 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation de la Commande publique avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), qui prévoit un certain nombre de mesures visant à améliorer l'accès des PME à la commande publique.
CONCURRENCE	- Positionnement d'Orange sur le segment corporate avec la fourniture de service Internet et data ; Investissements importants des opérateurs dans les infrastructures télécoms (Fibre Optique, couverture Radio) ; - Arrivée de nouveaux entrants majeurs VGA (groupe Bolloré), et des revendeurs locaux à cause du PAV - Concernant les métiers d'intégration, on note comme fait majeur : l'arrêt des activités pour raisons financières de la société Sofnet (Numéro 2 sur le segment de marché intégration). Sur ce segment, la concurrence demeure néanmoins rude avec la présence d'acteurs comme Intrapole, CFAO Technologie, SOFNET, E Services, PIXELs, Neurones, Next's qui ont une expertise avérée et des projets déjà réalisés dans ce domaine.
FOURNISSEURS/ PARTENARIATS	- Recrutement de plusieurs partenaires technologiques pour appuyer la vente des nouveaux métiers - Partenariat stratégique avec un opérateur majeur au Burkina Faso et à l'international.
ENVIRONNEMENT LOCAL, ÉCONOMIQUE	- Le secteur minier en pleine expansion, la vulgarisation dans l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication au niveau de toutes les couches de la société : taux de pénétration de l'internet de 22% - Malgré la crise sécuritaire et humanitaire, le cadre macroéconomique s'est nettement amélioré en 2021 en lien avec la reprise des activités économiques post Covid. Ainsi, la croissance du PIB réel s'est redressée pour atteindre 6,9% en 2021 contre 1,9% en 2020. Cette croissance a été soutenue par le secteur secondaire (+8,2% en 2021 contre une expansion de 5,8% en 2020) notamment l'industrie manufacturière et les mines, et par le secteur tertiaire (+12,7% en 2021 contre une contraction de 2,7% en 2020), en grande partie grâce à l'amélioration des activités d'hébergement-restauration et du commerce. Le secteur primaire s'est contracté de 6,4% en 2021, après une croissance de 6,5% en 2020, en raison de la faiblesse des précipitations et des surfaces cultivées réduites par la situation sécuritaire.

4.2 LES PÔLES D'ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

SANCFIS FASO exerce principalement comme fournisseur d'accès internet. Ses métiers peuvent cependant être déclinés en quatres (04) principaux pôles d'activités dont la plus importante reste celle des télécommunications, les 3 autres pôles étant nouveaux et à développer.

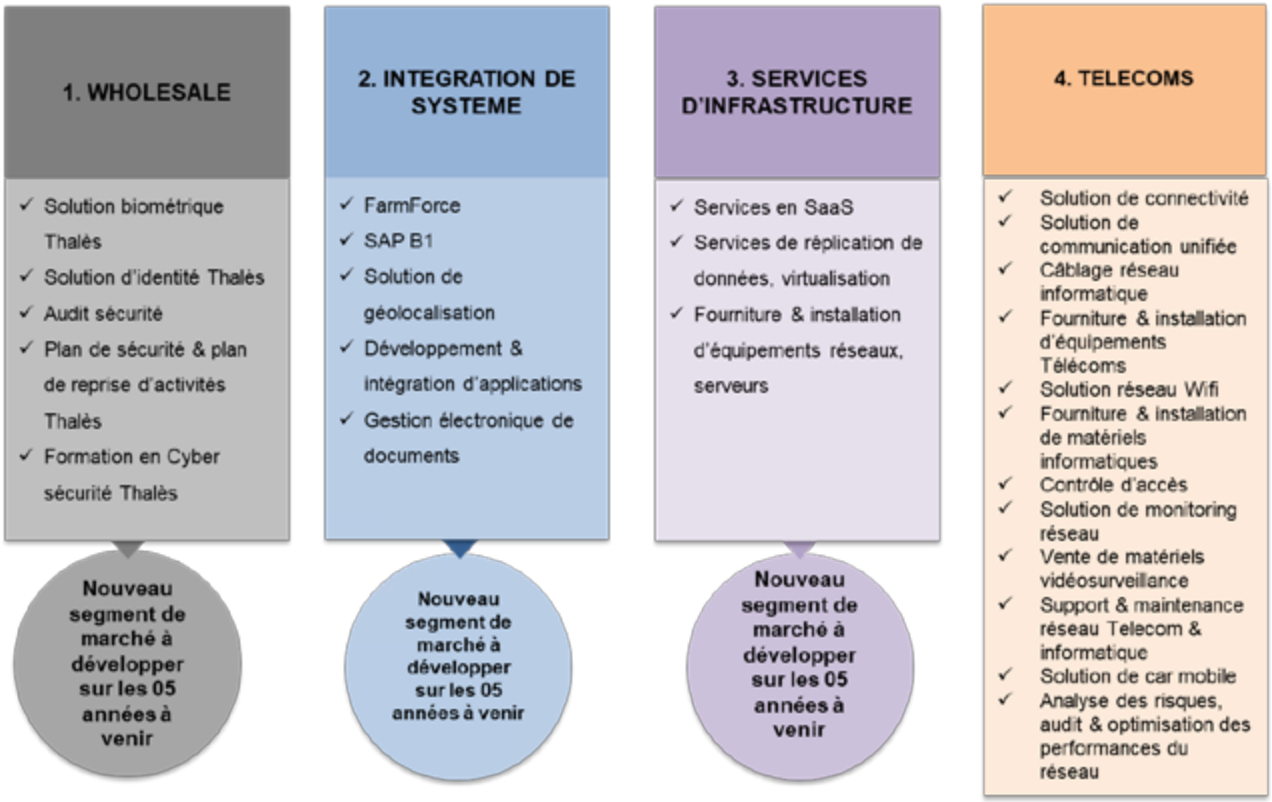

Principale source de revenu de la société à ce jour, le pôle Télécom peut être ventilée en quatres (04) gammes de services, à savoir :

- Internet
- Data
- Ingénierie et Services
- Équipement

Chaque gamme de service (l'internet et le data notamment) propose divers types de prestations (lignes de services) ayant trait aux besoins des clients en matière de télécommunication.

SANCFIS FASO dispose de deux (02) principaux sites pour l'exercice de son activité. Le siège de la société abrite les directions ainsi que les services administratifs. Le centre de production est situé sur un site séparé. Ce site abrite l'ensemble des outils techniques de production et de monitoring des services vendus.

Les schémas ci-après présentent l'évolution de l'architecture technique de la société sur ces dernières années.

L'architecture technique en 2016

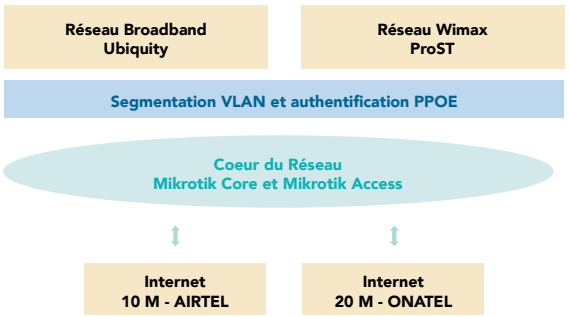

L'architecture technique en 2017

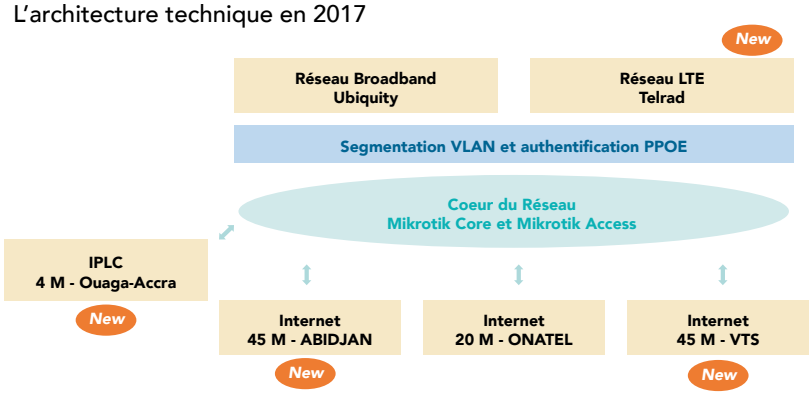

L'architecture technique en 2018

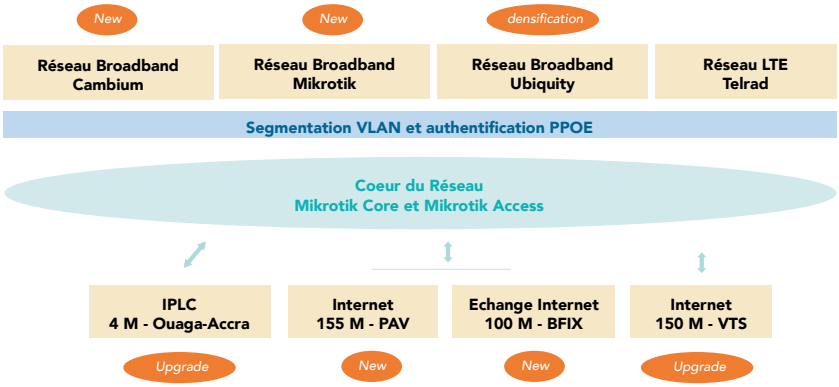

L'architecture technique en 2019

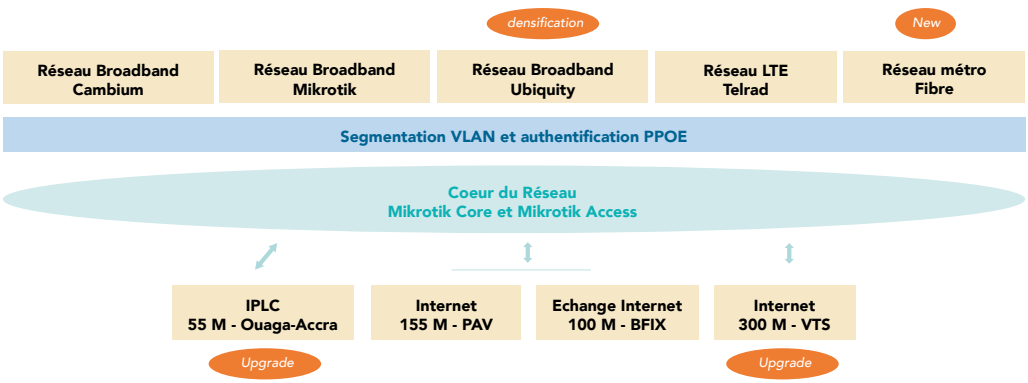

L'architecture technique en 2020

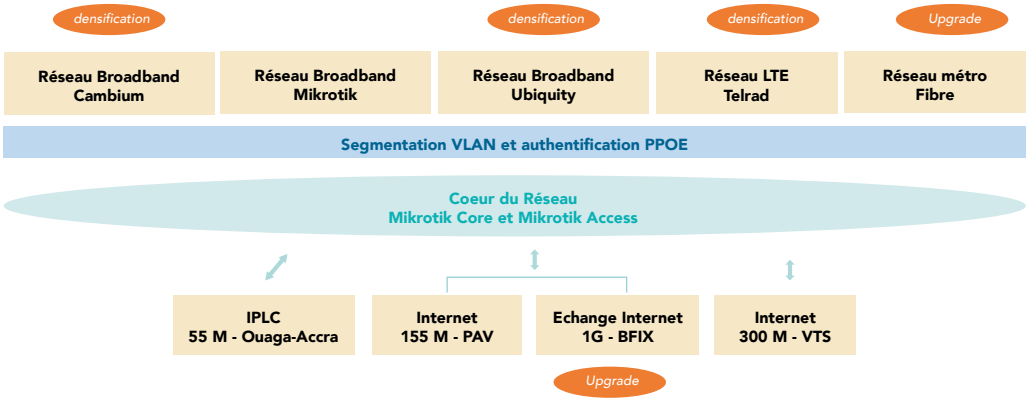

L'architecture technique en 2021

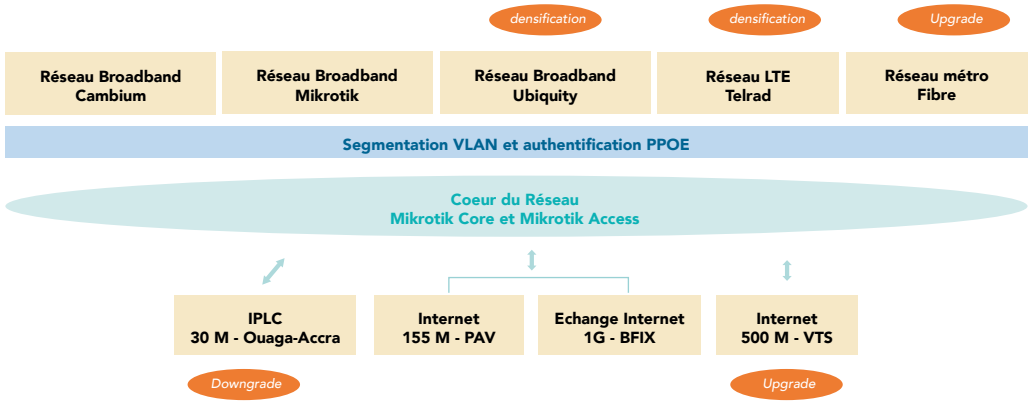

L'architecture technique au 31 août 2022

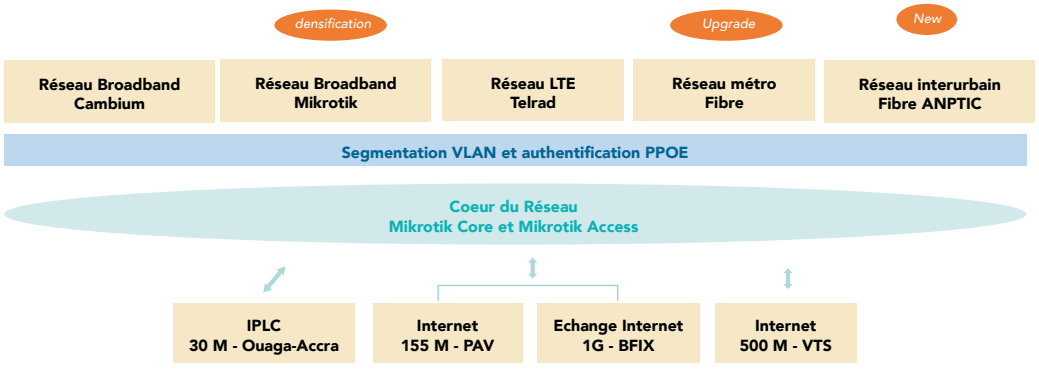

4.3 ÉVOLUTION DES CAPACITÉS DE BANDES PASSANTES

La lecture des courbes d'évolution des différentes capacités (achetés, vendus et consommées) permet de confirmer la capacité de SANCFIS FASO à optimiser l'utilisation des capacités achetées.

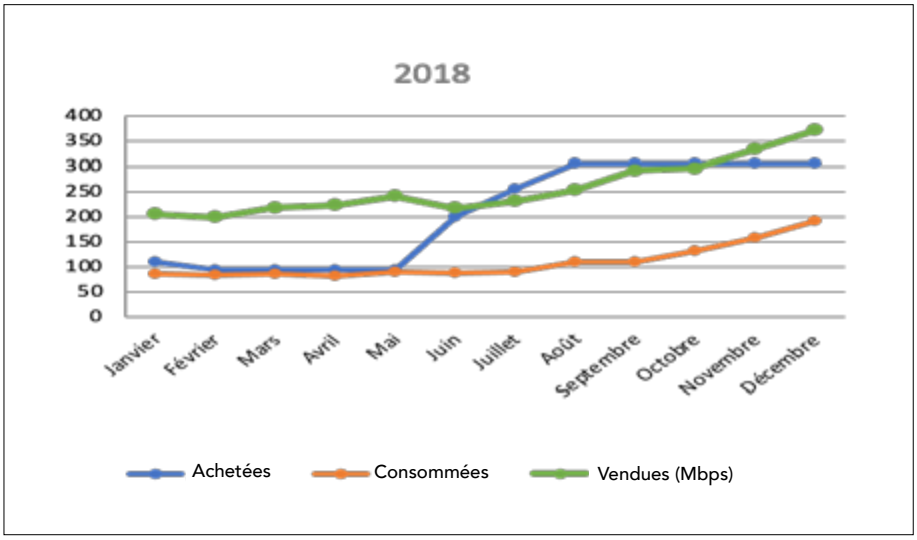

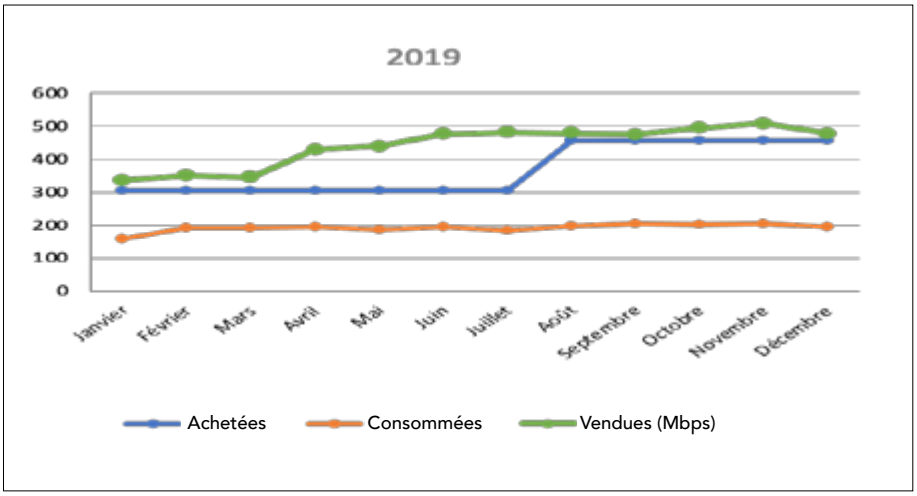

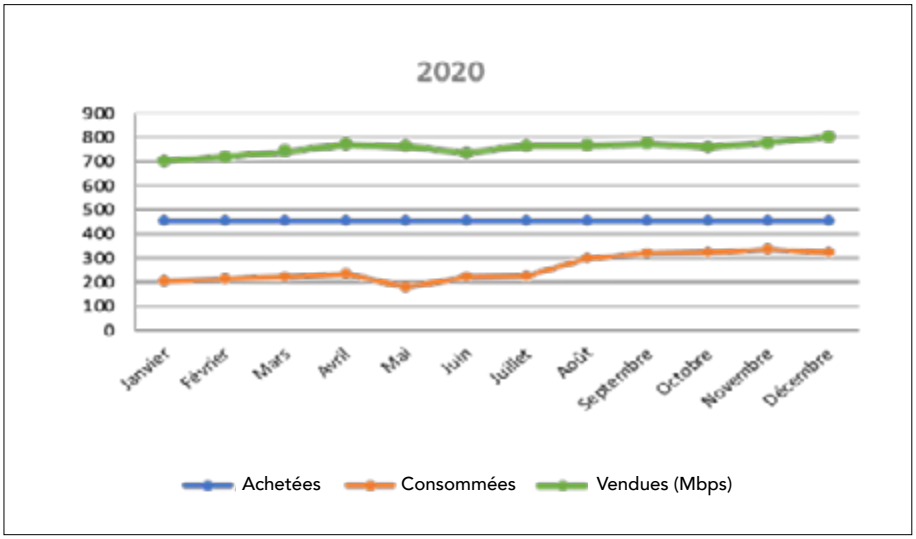

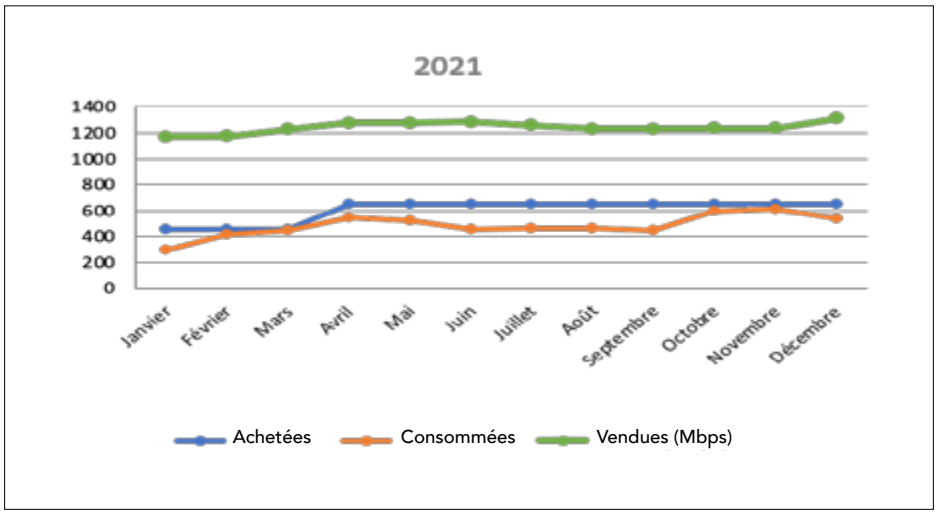

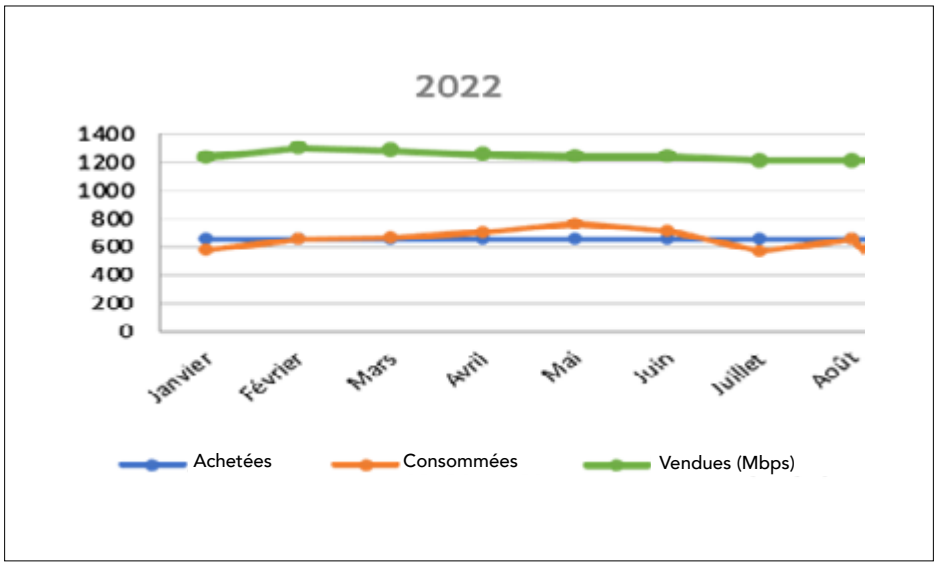

D'une situation peu reluisante sur 2018 & 2019, SANCFIS FASO est parvenue à une situation meilleure et bien maîtrisée sur 2020, 2021 et 2022 en termes de gestion de ses liaisons fournisseurs. Ce qui a facilité le maintien de sa position de leader sur le marché des FAI au Burkina Faso ces cinq dernières années. Une bonne maîtrise est à noter de la stratégie de domination par les coûts de la société au travers d'une économie d'échelle. En effet, le prix du Méga baissant au fil du temps sur le marché, la seule option de s'y maintenir est d'acheter à faible coût et de vendre en volume à des prix très compétitifs ce qui revient à pratiquer de petit prix de vente vers nos clients voire potentiels clients.

4.4 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de SANCFIS FASO est constitué essentiellement à partir du pôle TELECOM. Cette activité peut être elle-même ventilée en quatres (04) gammes de services, à savoir :

- Internet
- Data
- Ingénierie et Services
- Équipement

Chaque gamme de service (l'internet et le data notamment) propose divers types de prestations (lignes de services) ayant trait aux besoins des clients en matière de télécommunication.

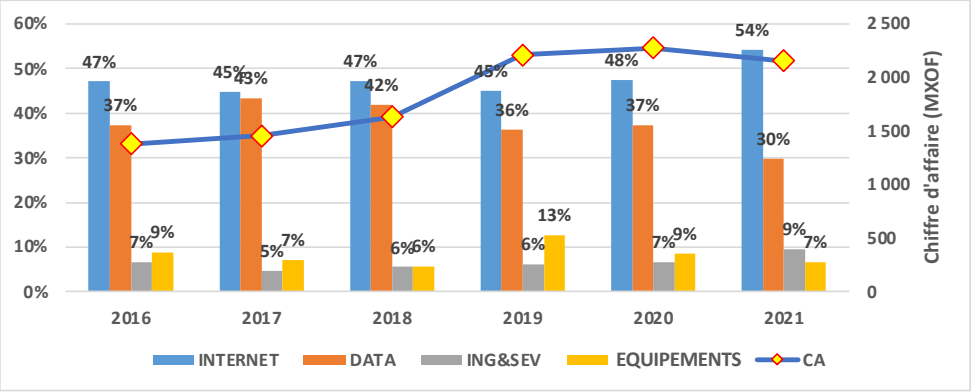

Au cours des cinq dernières années, nous notons une croissance du chiffre d'affaires avec un taux significatif entre 2018 et 2019 à la suite de l'orientation faite d'aller vers les appels d'offres. Le ralentissement de croissance observé en 2020 puis la baisse enregistrée en 2021 sont dus principalement à l'émergence de la pandémie de la covid-19 et au ralentissement de l'activité B to B.

En termes de maturité du portefeuille client, du fait des récents efforts commerciaux entrepris pour la conquête de nouveaux clients, les contrats de la société sont relativement jeunes. En effet, plus de 70% du portefeuille client à moins de 5 ans.

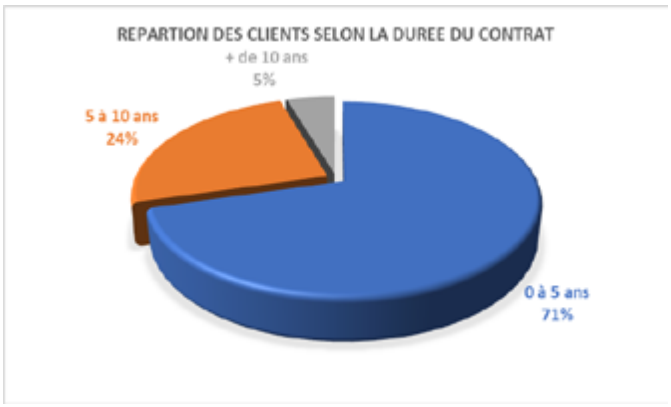

4.5 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La stratégie de SANCFIS FASO s'articule autour de quatres (04) principaux axes stratégiques présentés dans le tableau ci-après.

Axe	Objectif	Leviers	Actions
Commercial	Accroître (entre 10 et 20%) la part des autres activités dans le chiffre d'affaires de la société tout faisant croître la base clientèle sur le pôle Télécom	Diversifier l'offre	- Diversification des offres avec la prise en charge de nouveaux services
		Améliorer la visibilité de SANCFIS FASO	- Campagne marketing agressive - Cotation en bourse
Capital humain	Être une entreprise attirante et retenant les meilleurs talents, et offrant les meilleurs cadres de travail et de rémunération sur le marché	Renforcer la gestion des RH	- Mise en place des activités de conseil RH pour identifier les talents ainsi que les besoins de formation en adéquation avec les besoins de la société - Motivation des salariés sous forme de cession d'actions SANCFIS FASO avec décote
Financier	Améliorer la liquidité de l'entreprise	Réduction du besoin en fonds de roulement	- Réduire les délais clients en poursuivant la dynamique portée par le processus de recouvrement - Négocier avec les fournisseurs pour rallonger les délais
Technique	Amélioration continue de la qualité de service	Investissement et réorganisation	- Réorganiser les activités techniques autour de 2 pôles (production et projet) - Procéder aux investissements de maintien et de croissance

V PRESENTATION DE L'OPERATION

5.1 CADRE LÉGAL

L'opération objet de la présente note d'information vise à terme à faire coter les actions de SANCFIS FASO au 3ème compartiment de la BRVM, compartiment réservé aux PME. La décision de faire coter lesdites actions a été prise par les actionnaires de la société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 janvier 2021.

5.2 OBJECTIF DE L'OPÉRATION

L'opération envisagée devait permettre à son aboutissement au groupe et à sa filiale de bénéficier d'une meilleure visibilité au niveau sous régional, de renforcer le capital confiance avec les différents partenaires, d'améliorer le niveau de gouvernance, d'améliorer l'appréciation des partenaires financiers et surtout de lever des financements nécessaires au développement de SANCFIS FASO dans des conditions optimales. L'atteinte de ces objectifs repose sur la rentrée de nouveaux actionnaires et l'application d'une politique rigoureuse en matière de communication financière.

5.3 DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET MONTANT ENVISAGÉ

La présente opération est une offre publique de vente d'actions de la société SANCFIS FASO.

L'opération consiste en la cession par les deux principaux actionnaires, Alink West Africa et Monsieur Louis DIAKITE, de 30% du capital de la société, soit 1 500 000 actions au prix de 600 FCFA chacune correspondant ainsi à un montant global de 900 000 000 FCFA.

5.4 EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Actionnariat avant et après l'opération
A l'issue de la cession de 1 500 000 actions cédées par les actionnaires existants, objet de la présente Note d'Information, l'actionnariat de la société ressortirait comme suit :

	Avant l'opération		Fractionnement		Cession		Après l'opération	
Actionnaire	**Nombre d'actions**	**%**	**Nombre d'actions**	**%**	**Nombre d'actions**	**%**	**Nombre d'actions**	**%**
Alink West Africa	3 000	60,00%	3 000 000	60,00%	-450 000	-9,00%	2 550 000	51,00%
Mr Louis DIAKITE	1 975	39,50%	1 975 000	39,50%	-1 050 000	-21,00%	925 000	18,50%
Mr Guillaume DIAKITE	25	0,50%	25 000	0,50%	0	0,00%	25 000	0,50%
Flottant BRVM	0	0,00%	0	0,00%	1 500 000	30,00%	1 500 000	30,00%
TOTAL	**5 000**	**100,00%**	**5 000 000**	**100,00%**			**5 000 000**	**100,00%**

Le flottant représentera 30,00% du capital de la société.

Les actions de SANCFIS FASO feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le troisième compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

5.5 CARACTÉRISTIQUES DES TITRES OFFERTS

Emetteur	**SANCFIS FASO S.A.**
Capital social initial	50 000 000 FCFA
Nombre d'actions	5 000 000
Nombre d'actions nouvelles émises	0
Nombre d'actions à céder	1 500 000
Montant de l'opération	900 000 000 FCFA
Forme des titres	Actions dématérialisées. Les titres sont inscrits en compte auprès d'une SGI agréée par l'AMF-UMOA, ou d'une Banque Teneur de Compte et Conservateur
Nature des titres	Actions SANCFIS FASO, toutes de même catégorie Droit applicable : Droit Burkinabè
Valeur nominale	10 FCFA
Prix de cession	600 FCFA par action
Période de souscription	Du 13 au 28 février 2023 inclus
Date de jouissance	1 janvier 2023
Régime fiscal	Les dividendes liés aux actions de l'Offre Publique de Vente comme aux anciennes actions seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) ou équivalent applicable dans le pays de résidence de l'émetteur SANCFIS FASO ainsi que dans le pays de résidence de chaque souscripteur au moment des paiements.
Listing Sponsor	Cabinet EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES
Chef de file du syndicat de placement	BICI BOURSE
Syndicat de placement	Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA.

5.6 STRUCTURE DE L'OFFRE

5.6.1. Montant global de l'opération

Le montant global de l'Opération s'établit à 900 000 000 FCFA, soit une cession de 1 500 000 actions existantes au prix de 600 FCFA par action.

5.6.2. Place de cotation

Les actions de la société feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le troisième compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Le flottant représentera 30,00% du capital post opération de cession et sera constitué de l'ensemble des actions offertes dans le cadre de l'opération objet de la présente Note d'Information.

L'admission des actions objet de la présente offre sera demandée au cours des trois (03) mois suivant la clôture de la période de souscription.

5.6.3. Première cotation et négociation des actions

La première cotation des actions sur la BRVM devrait avoir lieu dans un délai de trois mois suivant la date d'avis favorable à la demande d'admission à la cote de la BRVM conformément aux règles de négociations d'admission et de radiation à la cote du Règlement Général de la BRVM.

5.6.4. Répartition de l'offre et allocation des titres aux établissements placeurs

La présente offre publique de vente concerne le placement de 1 500 000 actions. Cette offre se répartie entre deux (02) guichets placeurs et est structurée en deux (02) types d'ordres. Chaque guichet placeur se verra réserver à un nombre d'actions offertes dans le cadre de cette opération.

5.6.5. Catégories d'agents placeurs

Guichets placeurs	Nombre de titre	Valeur (en FCFA)	%
BICI BOURSE	500 0000	300 000 000	33,33%
Autres membres du syndicat de placement	1 000 000	600 000 000	66,67%
TOTAL OPV	**1 500 000**	**900 000 000**	**100%**

5.6.6. Règles de souscription et d'allocation

L'allocation sera strictement limitée au nombre d'actions offertes par la présente opération. Elle sera faite de manière centralisée par la SGI BICI BOURSE, Arrangeur et Chef de file du syndicat de placement.

Les règles d'allocation suivantes seront appliquées y compris en cas de clôture anticipée.

Investisseurs concernés : investisseurs, personnes physiques et morales résidant ou non en zone UEMOA sans distinction de nationalité.

Nombre d'actions réservées : 1 500 000 actions reparties dans les guichets suivants :

Guichet	Nombre d'actions réservées	Montant indicatif (FCFA)
BICI BOURSE	500 0000	300 000 000
Autres membres du syndicat de placement	1 000 000	600 000 000
TOTAL	**1 500 000**	**900 000 000**

Allocations des ordres :
Les actions offertes seront allouées par guichet et par type d'ordre selon les règles ci-dessous :
Une première allocation sera effectuée sur la base d'une quantité minimum indicative par investisseur, déterminée à partir de la formule suivante :

$$\text{Nombre de titres alloués} = \frac{\text{Nombre d'actions réservées au guichet}}{\text{Nombre de souscripteurs audit guichet}}$$

Le reliquat des actions disponibles à l'issue de la première allocation sera alloué au prorata des quantités souscrites et non encore servies à partir du coefficient multiplicateur déterminé comme suit :

$$\text{Coefficient multiplicateur} = \frac{\text{Nombre d'actions disponibles après la première allocation}}{\text{Nombre total d'actions souscrites restant à servir audit guichet}}$$

Dans le cas où le nombre des actions allouées ne donnerait pas un nombre entier, ce nombre sera arrondi à l'unité inférieure.

Les rompus seront réaffectés aux souscripteurs à raison d'un titre par souscripteur jusqu'à épuisement, avec priorité aux demandes les plus élevées. En cas d'égalité de la demande, les souscripteurs seront servis de façon discrétionnaire.

Règle de transvasement :

- **Guichet BICI BOURSE :** en cas de sous-souscription, le reliquat des actions non allouées sera affecté au guichet des autres membres du syndicat de placement ;
- **Guichet des autres membres du syndicat de placement :** en cas de sous-souscription, le reliquat des titres non alloués sera affecté au guichet BICI BOURSE.

5.7 ELÉMENTS D'APPRÉCIATION DU PRIX (EXTRAIT DU RAPPORT DE VALORISATION DU LISTING SPONSOR)

5.7.1. Evaluation de l'entreprise

5.7.1.1. Méthodes retenues et fourchettes de valeurs

5.7.1.1.1. Valeur de l'entreprise (en millions)

Rubriques	valeur mathématique à -10%	valeur mathématique	valeur mathématique à +10%
METHODES DES PRATICIENS	2 241,691	2 490,768	2 739,844
METHODE DU DISCOUNTED CASH FLOW	3 125,979	3 473,310	3 820,641
VALEUR DE LA SOCIETE SANCFIS	**2 683,835**	**2 982,039**	**3 280,243**

La valeur de la société SANCFIS Faso SA (5.000.000 actions) se situe entre FCFA **2 683,835** et FCFA **3 280,243**.

5.7.1.1.2. Valeur mathématique d'une action se situe entre :

Rubriques	valeur mathématique à -10%	valeur mathématique	valeur mathématique à +10%
METHODES DES PRATICIENS	448,34	498,154	547,97
METHODE DU DISCOUNTED CASH FLOW	625,20	694,66	764,13
VALEUR D'UNE ACTION DE SANCFIS	**536,77**	**596,41**	**656,05**

La valeur d'une action de la société SANCFIS Faso SA se situe entre FCFA **536,77** et FCFA **656,05**.

5.7.1.1.3. Synthèse de méthode calcul (en millions)

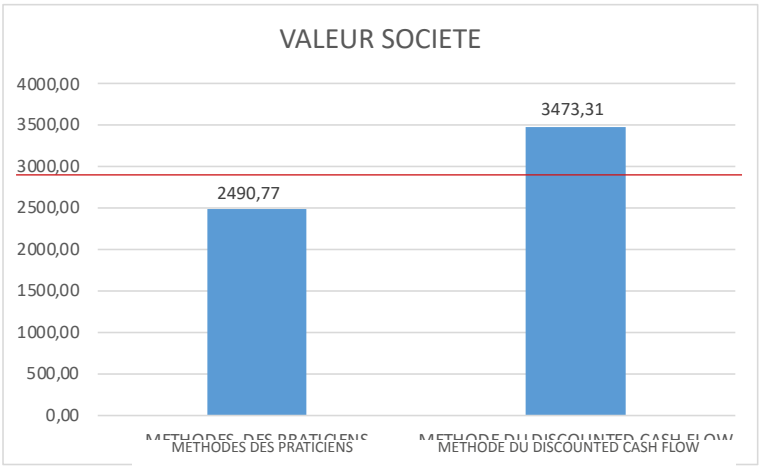

5.7.1.2. Justification de la fourchette de valeur

La fourchette de valeur résulte de la valeur moyenne des méthodes sélectionnées à laquelle il est appliqué une fourchette de variation de plus ou moins 10%. Le prix d'une entreprise est pour l'essentiel fonction de l'intérêt de l'acquéreur pour l'aboutissement de l'opération. Afin de rationaliser la définition du prix, nous proposons une fourchette de valeur, établie en fonction des méthodes adaptées à la situation de l'entreprise. Il est clair qu'il peut exister de grands écarts entre valeur calculée et prix payé.

5.7.1.3. Les méthodes retenues

Les méthodes que nous avons retenues pour déterminer la valeur de SANCFIS sont :

- La méthode des Praticiens
- La méthode « d'intégration des flux futurs » (ou la méthode des Discounted Cash-Flow - DCF) ;

Les méthodes basées sur les flux futurs de résultats d'exploitation nets d'impôts et de trésorerie ont été préférées en raison des valeurs potentielles qu'elles représentent et qui se prêtent bien souvent à des ajustements.

En raison du fait que nous ne disposons pas de données suffisantes pour fonder une appréciation raisonnable, nous avons pris du recul par rapport aux méthodes patrimoniales telles que :

- L'actif net corrigé (ancc) ;
- La méthode du Goodwill ;
- Les méthodes boursières ;
- La méthode par comparaison.

5.7.2. Détails des calculs : méthodes et formules de calcul

5.7.2.1. La méthode des Praticiens

La méthode des Praticiens apparait comme une simple moyenne arithmétique des ANCC et du bénéfice d'exploitation. Elle consiste à capitaliser la survaleur à un taux d'actualisation sur une période infinie.
Formule utilisée :

Méthode des Praticiens = ½ x (ANCC + B/Taux d'actualisation)

Ou

Taux d'actualisation	14%
B = (Bénéfice d'exploitation net d'impôt Moyen Pondéré)	348,71
B/i	2 490,76
Actif Net Comptable Corrigé (ANCC) *non retenu*	0

Formule (Montant en Millions de FCFA)

ANNEES	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	MOYENNE
Chiffres d'affaires prévisionnels	2504,32	2876,49	3256,84	3592,88	3866,00	
Consommation intermédiaire	274,54	258,79	289,96	321,81	343,33	
Service extérieur	1550,21	1630,68	1750,62	1863,36	1953,59	
VALEUR AJOUTEE	679,56	987,02	1216,26	1407,70	1569,08	
Frais du personnel	483,33	549,31	581,81	622,06	653,16	**(B)**
EBE	196,23	437,72	634,46	785,65	915,92	
Dotations aux immobilisations	103,97	139,06	130,65	119,17	72,23	
Résultat d'exploitation avant impôt	92,26	298,65	503,80	666,48	843,69	
Impôts à 27,5%	25,37	82,13	138,55	183,28	227,18	
Résultat d'exploitation après impôt	66,89	216,52	365,26	483,19	611,67	**348,707**

Rubriques	Montant en FCFA
VALEUR MATHEMATIQUE DES PRATICIENS DES ACTIONS : (a) / N*	498,15
VALEUR DES PRATICIENS (a)	2 490 767 686

*N = 5.000.000 actions

Formule (Montant en Millions de FCFA)

ANNEES	2022	2023	2024	2025	2026	Bénéfice moyen (B)
Résultat d'exploitation net d'impôt	66,89	216,52	365,26	483,19	611,67	348,707

Libellés	Valeurs
B moyen	348,707
Taux d'actualisation (i)	0,140
B/i	2490,768
ANCC (Non retenu)	-
Total	2490,768
	1,000
Valeur praticien	**2 490,768**
Nombre d'action	5 000 000
Valeur unitaire	**0,000498154**

Soit une valeur unitaire de FCFA **498,154**.

5.7.2.2. La méthode du Discounted Cash-Flow

La méthode du Discounted Cash-Flow repose sur l'hypothèse que l'activité globale d'une entreprise est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'elle dégagera dans les années futures. Ainsi, contrairement aux méthodes précédentes, cette méthode permet-elle de situer le prix de l'entreprise plus en fonction de son avenir que de son passé.

Dénombrant plusieurs méthodes d'évaluation des flux générés par l'entreprise, nous retenons ici celle de l'actualisation des flux de trésorerie, laquelle prend ses hypothèses dans les éléments d'exploitation et dépend moins des décisions de politiques financières (emprunts – remboursement- dividendes). Ce qui s'est traduit par des flux de trésorerie potentiellement disponibles contrairement aux flux réels de trésorerie.

$$\textbf{Valeur Discounted Cash Flow} = \left(\sum^{5} \textbf{Flux de Trésorerie}_t \times (1-i)^{-t}\right) + \textbf{VT} \times (1+i)^{-5} - \textbf{Dettes}$$

Avec

Valeur terminale (VT) = Flux de trésorerie (5) x (1 + g) / (i – g)

Ou

ANNEES	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat d'exploitation net d'impôt	66,89	216,52	365,26	483,19	611,67
Flux de trésorerie prévisionnel	10,123	201,755	456,458	405,031	588,612
Valeur terminale					5 003,21
Coefficient d'actualisation	1,1400	1,2996	1,4815	1,6890	1,9254
1/coefficient d'actualisation	0,877193	0,769468	0,674972	0,592080	0,519369
Flux de trésorerie prévisionnel actualise	8,880	155,244	308,096	239,811	2 904,215
Cumul Flux de trésorerie actualisé	2,906	158,150	466,246	706,057	3 610,272

Et

Rubriques	Montant
Taux d'actualisation	14%
Taux de croissance annuel moyen du secteur	2%
Montant des dettes	137,0

Rubriques	Montant
VALEUR MATHEMATIQUE DCF DES ACTIONS : (a) / N*	694,66
VALEUR PAR LA METHODE DISCOUNTED CASH FLOW (DCF)	3 473 309 762

5.7.3. Paramètres de base d'évaluation

5.7.3.1. Données financières au 31/12/2020 et 2021

Actif

ANNEES	2020	2021
Immobilisations nettes	253,863	378,205
Stock	107,458	109,185
Créances	776,417	949,413
Trésorerie Actif	63,636	45,843
TOTAL ACTIF	**1 201,374**	**1 482,647**

Passif

ANNEES	2020	2021
Capitaux Propres	54,697	66,418
Bénéfices mis en réserve	101,721	12,246
Dettes à LT	99,319	136,962
Fournisseurs	945,637	1 254,770
Encours de crédit de Trésorerie et autres	-	12,250
TOTAL PASSIF	**1 201,374**	**1 482,647**

5.7.3.2. Retraitement de l'actif

Aucune correction n'a été portée sur les immobilisations corporelles. Celles-ci ont été estimées à leur coût historique déduction faites des amortissements pratiqués en considérant leur état de vétusté. Cette approche se justifie par le fait que ces immobilisations ne sont pas récentes et leur mise en service remonte des années avant l'exercice 2021.

L'actif circulant a été également valorisé en l'état.

Rubriques	Montant
Elimination des amortissements et autres valeurs de l'actif	0
Total correction Actif	0

5.7.3.3. Retraitement du passif

Aucune correction n'a porté sur le passif réel.

Rubriques	Montant
Elimination des montants du passif	0
Total correction Passif	0

5.7.3.4. Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé en se fondant sur une approche du risque définie à partir du taux de rentabilité minimum sans risque attendu majoré d'une prime de risque relative au risque spécifique lié aux qualités ou défauts intrinsèques à l'entreprise. La méthodologie de calcul du risque spécifique est issue des travaux de la C.C.E.F (Compagnie des Conseils et Experts Financiers) qui s'appuie sur une analyse des facteurs clés de succès de l'entreprise.

Rubriques	Taux période de transition
Rentabilité sans risque : Taux d'émission du dernier emprunt du BURKINA	6,5 %
Risque spécifique de l'entreprise	7,5 %
TAUX D'ACTUALISATION	**14%**

Analyse des facteurs clés de succès

Une analyse des facteurs clés de succès de l'entreprise a permis de quantifier les risques spécifiques de chacun des process étudiés, à savoir :

- Process de fabrication ou des prestations ;
- Qualité du management ;
- Hommes clés ;
- Liens de dépendance clients/Fournisseurs ;
- Qualité de l'outil de production ;
- Position concurrentielle de l'entreprise ;
- Risque de défaillance ;
- Risques cachés et contraintes réglementaires.

La valeur retenue lors de l'analyse d'un facteur de risque est ensuite pondérée selon son importance.
La formule appliquée à chacun des processus étudiés est : (Valeur retenue x Pondération) x K.
Avec K = coefficient C.C.E.F. = 15.

Selon le modèle de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF), la prime de taille (k) d'une PME n'ayant pas accès au marché financier, se situe souvent entre 13 % et 16 %.

Risques	Principales bornes de valeurs			Valeur retenue	Pondération	Risque spécifique
Process de prestation : *Capacité de l'entreprise à maîtriser ou adapter son process des prestations pour générer ou conserver de la valeur dans le futur (savoir-faire de l'entreprise maîtrisé et protégé)*	Nulle 0%	Elevée 50%	Absolue 100%	75%	12,5%	1,41%
Qualité du management : *Existence d'une stratégie de la direction à moyen et long terme et mise en œuvre des moyens financiers et humains pour la réalisation de cette stratégie*	Mauvaise 0%	Moyenne 50%	Très bonne 100%	80%	12,5%	1,50%
Hommes clés : *Risque de remise en cause de la pérennité de l'entreprise du fait de l'absence temporaire ou définitive d'une ou de quelques personnes (effet homme clé : importance du dirigeant).*	Nulle 0%	Elevée 50%	Absolue 100%	60%	12,5%	1,13%
Liens de dépendance clients / Fournisseurs : *Risque de dépendance de l'entreprise avec ses clients (et ses fournisseurs). Le risque est élevé si l'entreprise réalise l'essentiel de son activité avec un nombre réduit de clients.*	Très faible 0%	Moyenne 50%	Très élevé 100%	30%	12,5%	0,56%
Qualité de l'outil de production : *Mesure le risque lié à la qualification du personnel, à l'état des machines-outils et équipements informatiques.*	Mauvaise 0%	Moyenne 50%	Très bonne 100%	65%	12,5%	1,22%
Position concurrentielle de l'entreprise : *Mesure de risque lié à la position de l'entreprise sur son marché. Pour une entreprise monopolistique, le risque sera nul. A contrario, si l'entreprise ne apte qu'une faible part de son marché, le risque sera élevé.*	Très faible 0%	Médiocre 50%	Très forte 100%	50%	12,5%	0,94%
Risque de défaillance : *En fonction de situation financière conjoncturelle de l'entreprise et de sa capacité conjoncturelle à lever des fonds.*	Très faible 0%	Moyen 50%	Très important 100%	20%	12,5%	0,38%
Risques cachés et contraintes réglementaires *Ensemble des risques cachés et contraintes réglementaires.*	Nul 0%	Elevé 50%	Absolu 100%	20%	12,5%	0,38%
Taux de risque spécifique à l'entreprise				**TOTAL**	**100%**	**7,50%**
Taux d'émission du dernier emprunt du BURKINA						**6,50%**
TAUX D'ACTUALISATION %						**14,00%**

5.7.3.5. Tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG) prévisionnels

Les données prévisionnelles relatives au compte d'exploitation sont issues de l'analyse détaillée des activités de SANCFIS FASO. Parmi elles, le chiffre d'affaires du segment DATA & INTERNET représentant plus de 80% du portefeuille a été validé en corrélant les capacités consommées, achetées et vendues au fil des années. Concernant les segments Équipements & Ingénierie/Services, nous les avons validés à partir des tendances d'évolution historique. L'intégration, la cyber sécurité et les infrastructures constituent les nouveaux segments de marchés potentiellement viables.

L'ensemble du chiffre d'affaires prévisionnels de 2022 à 2026 a été estimé avec une progression moyenne de +12%.

Certaines charges structurelles ont été redimensionnées.

Compte d'exploitation prévisionnel en millions

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Chiffre d'affaires H.T.	*2 283,8*	*2 155,0*	2 504,3	2 876,5	3 256,8	3 592,9	3 866,0
Marge brute	*36,6*	*140,6*	19,9	39,5	44,7	49,3	53,1
- Coûts intermédiaires	*1 615,0*	*1 627,8*	1 700,3	1 763,1	1 897,5	2 027,3	2 127,1
dont services extérieurs	*1 481,2*	*1 498,6*	1 550,2	1 630,7	1 750,6	1 863,4	1 953,6
= Valeur ajoutée	*583,2*	*474,9*	679,6	987,0	1 216,3	1 407,7	1 569,1
- Charges de personnel	*323,8*	*389,1*	483,3	549,3	581,8	622,1	653,2
= E.B.E.	*259,4*	*85,8*	196,2	437,7	634,5	785,6	915,9
- Dotation aux amortissements	*100,4*	*128,0*	104,0	139,1	130,7	119,2	72,2
= Résultat d'exploitation	*159,0*	*-42,2*	92,3	298,7	503,8	666,5	843,7
Résultat financier	*-24,0*	*-20,3*	-24,3	-20,7	-19,9	-18,7	-17,6
dont charges d'intérêts	*24,0*	*20,3*	24,3	20,7	19,9	18,7	17,6
Résultat H.A.O. (exceptionnel)	*1,1*	*114,8*	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPOT BIC	*34,4*	*40,1*	18,7	76,4	133,1	178,1	227,2
Résultat net	*101,7*	*12,2*	49,2	201,5	350,8	469,6	598,9
C.A.F.	*202,1*	*140,2*	153,2	340,6	481,5	588,8	671,2

5.7.3.6. Evaluation de l'actif nécessaire à l'exploitation (A)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Immobilisations nettes	253,863	378,205	353,747	349,859	334,538	355,785	423,937
BFR	- 61,8	- 196,2	- 133,5	- 102,4	- 165,0	- 93,1	- 123,3
VARIATION BFR	-	- 134,4	62,7	31,1	- 62,5	71,8	- 30,2
ACTIF ECONOMIQUE	-	243,8	416,4	380,9	272,0	427,6	393,7

5.7.3.7. Flux de trésorerie prévisionnels

PERIODES	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat d'exploitation net d'impôt	66,89	216,52	365,26	483,19	611,67
+ amortissement	103,97	139,06	130,65	119,17	72,23
- Reprise Amortissement et provision					
-Variation du BFR	62,68	31,08	- 62,55	71,84	- 30,21
+ Plus ou moins value de cession					
-Production immobilisée					
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	- 62,68	- 31,08	62,55	- 71,84	30,21
-Décaissement acquisition d'immobilisation	98,05	122,75	102,00	125,50	125,50
+ Encaissement acquisition d'immobilisation					
-Décaissement Acquisition d'immobilisation financière					
+ Encaissement acquisition d'immobilisation financière					
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 98,05	- 22,75	- 102,00	- 125,50	- 125,50
Flux de trésorerie prévisionnel (potentiellement disponible)	10,12	201,76	456,46	405,03	588,61

Flux de trésorerie disponibles = (Chiffres d'affaires - Coûts -Amortissements) x (1-T) + Amortissements - Investissements - ΔBFR. *Avec T comme taux d'impôt société*

CONCLUSION

Sur la base des méthodes, hypothèses retenues et limites apportées aux travaux, la zone de valeur de la société SANCFIS Faso SA se situe entre **FCFA 2 683 834 851 et FCFA 3 280 242 596**. La valeur moyenne des **5 000 000** d'actions est de **FCFA 2 982 038 724**. Chaque action s'échangera à une valeur moyenne comprise entre **FCFA 536,77 et FCFA 656,05**, soit une valeur médiane de **FCFA 596,41**.

5.8 INCIDENCE DE L'OPÉRATION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ACTIONNAIRE

Incidence de l'émission sur la participation dans le capital social

En dehors de Alink West Africa et de Monsieur Louis DIAKITE, principaux actionnaires de SANCFIS FASO, aucun autre actionnaire ne subira de changement de situation dans l'actionnariat de la société.

5.9 CALENDRIER INDICATIF

Le calendrier indicatif décrivant les principales étapes de l'opération et leurs dates respectives depuis la date indicative d'obtention du visa de l'opération jusqu'à la cotation des titres se présente comme suit :

Ordre	Diligences	Scénario normal		Cas de clôture anticipée	
		Début	Fin	Début	Fin
1	Réception du numéro de VISA de l'opération de l'AMF-UMOA / Retours AMF-UMOA	18-nov-2022	18-nov-2022	18-nov-2022	18-nov-2022
2	Distribution de la note d'information électronique	01-févr-2023	01-févr-2023	01-févr-2023	01-févr-2023
3	Distribution des supports marketing + Note d'Information physique	01-févr-2023	07-févr-2023	01-févr-2023	07-févr-2023
4	Campagne de communication	25-janv-2023	10-févr-2023	25-janv-2023	10-févr-2023
5	Période de souscription (OPV)	13-févr-2023	28-févr-2023	13-févr-2023	17-févr-2023
6	Demande d'enregistrement des actions Sancfis Faso auprès du DC/BR	15-févr-2023	15-févr-2023	15-févr-2023	15-févr-2023
7	Transmission de la demande de cotation des actions Sancfis Faso à la BRVM	15-févr-2023	15-févr-2023	15-févr-2023	15-févr-2023
8	Avis de non-objection de l'AMF-UMOA à la cotation des titres	20-févr-2023	20-févr-2023	20-févr-2023	20-févr-2023
9	Notification de l'avis d'approbation de la BRVM et transmission du calendrier indicatif de première cotation	23-févr-2023	23-févr-2023	23-févr-2023	23-févr-2023
10	Notification des allocations définitives aux membres du syndicat de placement	02-mars-2023	02-mars-2023	21-févr-2023	21-févr-2023
11	Allocations / Transmission du compte rendu définitif de l'opération à l'AMF-UMOA	03-mars-2023	06-mars-2023	22-févr-2023	23-févr-2023
12	Validation du compte rendu définitif de l'opération par l'AMF-UMOA	09-mars-2023	10-mars-2023	28-févr-2023	01-mars-2023
13	Règlement / Livraison	13-mars-2023	13-mars-2023	02-mars-2023	02-mars-2023
14	Publication de l'Avis d'admission à la cote des actions et du communiqué de l'émetteur	15-mars-2023	15-mars-2023	06-mars-2023	06-mars-2023
15	Cérémonie de 1ère cotation	23-mars-2023	30-mars-2023	14-mars-2023	21-mars-2023

NB. Ce calendrier est indicatif et pourrait être modifié.

5.10 SYNDICAT DE PLACEMENT ET/OU AUTRES INTERMÉDIAIRES

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI agréées par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Sa composition est la suivante :

Pays	SGI	TELEPHONE
BÉNIN	AFRICABOURSE	(+229) 21 31 88 36
	AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION (AGI)	(+229) 21 31 97 33
	BIBE FINANCE AND SECURITIES (BFS)	(+229) 21 32 48 75
	SGI BÉNIN SA	(+229) 21 31 15 41
	UNITED CAPITAL FOR AFRICA	(+229) 21 31 00 21
BURKINA FASO	CORIS BOURSE	(+226) 50 33 04 91
	SOCIETE AFRICAINE D'INGENIERIE ET D'INTERMEDIATION FINANCIERE (SA2IF)	(+226) 26 25 36 15
	SOCIÉTÉ BURKINABÈ D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE (SBIF) – Co-Chef de file	(+226) 50 31 23 23
CÔTE D'IVOIRE	ATLANTIQUE FINANCE	(+225) 27 20 31 21 21
	ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA (ASWA)	(+225) 27 20 21 98 26
	BICI BOURSE – Arrangeur Chef de file	(+225) 27 20 20 16 68
	BNI FINANCES SA	(+225) 27 20 31 07 07
	BOA CAPITAL SECURITIES	(+225) 27 20 30 34 29
	BRIDGE SECURITIES	(+225) 27 20 30 77 37
	BSIC CAPITAL	(+225) 27 20 31 71 11
	EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC)	(+225) 27 20 31 92 24
	HUDSON & CIE	(+225) 27 20 31 55 00
	MAC - AFRICAN SGI	(+225) 27 22 44 53 29
	MATHA SECURITIES	(+225) 27 20 24 30 30
	NSIA FINANCES	(+225) 27 20 20 06 53
	ORAGROUP SECURITIES	(+225) 27 20 25 55 55
	SGI-PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT (PCM)	(+225) 27 20 25 75 90
	SIRIUS CAPITAL	(+225) 27 20 24 24 65
	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA (SG – CSWA)	(+225) 27 20 20 12 65
MALI	CIFA-BOURSE SA	(+223) 76 19 19 82
	GLOBAL CAPITAL	(+223) 66 75 63 19
	SGI MALI	(+223) 20 29 41 19
NIGER	SGI NIGER	(+227) 20 73 78 18
SÉNÉGAL	ABCO BOURSE	(+221) 33 822 68 00
	COMPAGNIE DE GESTION FINANCIÈRE ET DE BOURSE (CGF BOURSE)	(+221) 33 864 97 97
	EVEREST FINANCE	(+221) 33 822 87 00
	FINANCE GESTION ET INTERMÉDIATION (FGI)	(+221) 33 867 60 42
	IMPAXIS SECURITIES	(+221) 33 869 31 40
	INVICTUS CAPITAL FINANCE	(+221) 33 832 82 32
TOGO	SGI TOGO	(+228) 22 22 30 86

5.11 MODALITÉS DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION DES TITRES

5.11.1. Période de souscription

Les actions SANCFIS FASO seront souscrites du 13 au 28 février 2023 inclus.

La période de souscription peut être prolongée, déplacée ou faire l'objet d'une clôture anticipée par le Chef de file à tout moment après l'ouverture de la centralisation des ordres de souscription. D'autre part, si le Chef de file constate la souscription de la totalité des titres offerts, il pourra clôturer l'opération sans préavis.

5.11.2. Type d'investisseurs

L'offre de souscription est ouverte à tout investisseur, personne physique ou morale, résidant ou non dans la zone UEMOA dans les proportions spécifiées au point 5.6.5 de la présente note d'information.

5.11.3. Conditions de souscription

Toute personne désirant souscrire auprès d'un membre du syndicat de placement devra obligatoirement ouvrir et disposer d'un compte titres ouvert auprès d'une Société de Gestion et d'Intermédiation agréée par l'AMF-UMOA et membre du syndicat de placement. Le membre du syndicat de placement a l'obligation de se conformer à la législation en vigueur pour l'ouverture des comptes. Les dépôts couvrant les souscriptions suivant les différents types d'ordre doivent se faire auprès du membre du syndicat de placement auprès duquel les souscriptions sont faites.

Les souscriptions sont matérialisées par un bulletin de souscription mis à la disposition des membres du syndicat de placement. La signature du bulletin par le souscripteur entraîne l'engagement irrévocable de souscrire au nombre de titres indiqués, dans la limite des actions disponibles. Les bulletins de souscription dûment renseignés et signés par le souscripteur devront être validés et horodatés par le membre collecteur du syndicat de placement.

Le montant total de la souscription doit être libéré au moment de la signature du bulletin de souscription. La couverture des souscriptions enregistrées lors de la période de souscription est de la responsabilité du membre du syndicat de placement collecteur. Ce dernier devra débiter le compte du souscripteur pour le montant de sa souscription. En cas de réduction des ordres, une restitution du montant non alloué sera effectuée par le membre collecteur du syndicat de placement sans frais financiers au souscripteur dans un délai de 48 heures.

5.11.4. Clôture de l'Offre / Clôture anticipée de l'Offre

Toutefois, la date de clôture de l'offre est prévue le 28 février 2023 selon le calendrier prévisionnel de l'Opération. Toutefois, la date et l'heure de clôture de l'Offre pourront être avancées par le Chef de file dans les conditions suivantes :

- L'opération pourra être clôturée par anticipation à n'importe quelle date comprise entre le début et la fin de la période de souscription ;
- Si la date et/ou l'heure de la clôture sont prorogées, la nouvelle date et/ou heure de clôture fera l'objet de la diffusion d'un communiqué par le Chef de file.

5.11.5. Centralisation des souscriptions

Les souscriptions sont centralisées auprès du Chef de file à l'adresse suivante : servicesbicibourse@bnpparibas.com.

La centralisation débutera le premier jour d'ouverture des souscriptions. Les membres du syndicat de placement devront régulièrement transmettre de façon quotidienne au Chef de file, le point des souscriptions collectées à leurs guichets respectifs, à 11H GMT et à 15H GMT. La transmission se fera par le biais d'un fichier Excel configuré à cet effet et transmis aux membres du syndicat de placement avant l'ouverture de l'offre. Le Chef de file procédera à la consolidation des fichiers de souscription reçus des membres du syndicat de placement et transmettra un état récapitulatif des souscriptions quotidiennement à l'Emetteur.

Au titre du règlement des souscriptions, chaque établissement placeur devra procéder au virement des fonds en couverture des souscriptions recueillies à son guichet dans un délai maximum de 3 jours ouvrables après la transmission des allocations définitives. A cet effet, le Chef de file communiquera les références bancaires du compte de centralisation aux établissements placeurs. Passé ce délai, le Chef de file se réserve le droit de procéder à l'annulation de tout ou partie des souscriptions des établissements placeurs en défaut. Dans ce cas, le Chef de file se réserve le droit de réallouer de façon discrétionnaire les actions concernées par l'annulation.
Les fichiers renseignés par les membres du syndicat de placement devront être transmis par voie électronique à l'adresse email susmentionnée et précisée dans le contrat de syndication. Seules les souscriptions transmises au Chef de file par les SGI membres du syndicat de placement avant la clôture de l'Offre pourront être prises en compte dans le processus d'allocation.

A la clôture de la période de souscription, chacun des membres du syndicat de placement devra remettre au Chef de file, un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions reçues.

5.11.6. Souscriptions pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées dans les cas suivants :

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion discrétionnaire si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens. Les sociétés de gestion agréées de la zone UEMOA sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent. Les sociétés de gestion qui présentent des ordres dans le cadre de mandat de gestion de portefeuille doivent s'assurer que ces ordres sont compatibles avec le profil de risque de leurs clients.
Tout mandataire dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille, ne peut transmettre qu'un seul ordre pour le compte d'un même tiers. Les sociétés de gestion doivent s'assurer que les ordres transmis dans le cadre d'un mandat sont conformes aux attributions du mandataire.

5.11.7. Souscriptions multiples

Les souscriptions multiples ne sont pas interdites sauf au sein du même établissement placeur pour le même type d'ordre. Ainsi, en cas de souscription répétée de même type auprès d'un même établissement placeur, les différentes souscriptions devront être agrégées en une seule souscription de sorte à ne pas impacter le nombre de souscripteurs enregistrés par l'établissement placeur pour un même type d'ordre.

5.11.8. Cas de rejet des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions de la présente Note d'Information est susceptible d'annulation par l'établissement placeur ainsi que par le Chef de file.

5.11.9. Révocation des souscriptions

Les souscriptions enregistrées sont irrévocables après la clôture de la période de souscription, même en cas de clôture par anticipation.

5.11.10. Compte-rendu des résultats de l'opération

Un compte-rendu sera adressé à l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine dans les huit (08) jours suivant la clôture de l'opération.

5.12 MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET LIVRAISON DES TITRES

Chacun des membres du syndicat de placement devra verser les fonds recueillis dans le cadre des souscriptions sur le compte de centralisation dont les coordonnées seront communiquées au moment opportun par le Chef de file dans un délai maximum de 3 jours ouvrables après la réception des allocations définitives.

Passé ce délai, le Chef de file se réserve le droit de réallouer de façon discrétionnaire tout ou partie des souscriptions enregistrées par les membres du syndicat de placement en cas de défaut de règlement. La livraison des titres est prévue le 13 mars 2023 selon le calendrier indicatif de l'Opération, dans le strict respect des procédures en vigueur sur le marché financier régional. Toutefois, cette date pourrait être modifiée en cas de clôture par anticipation.

5.13 SERVICE FINANCIER

Le service financier des titres sera assuré par la SGI BICI BOURSE sur la base d'un contrat de service financier signé avec SANCFIS FASO. Tous les événements sur valeur seront ventilés par le Dépositaire Central / Banque de Règlement qui est le dépositaire des comptes de tous les adhérents (SGI et banques teneurs de comptes).

5.14 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

SANCFIS FASO mettra en place, un contrat d'animation et de liquidité permettant de dynamiser les volumes de transactions sur ses titres et donc d'assurer, voire d'augmenter, la liquidité des titres de la société sur le marché. SANCFIS FASO s'est par ailleurs engagée à mettre en place ledit contrat dans un délai n'excédant pas 1 an à compter de la date de cotation des titres.

5.15 CLAUSE DE RACHAT

SANCFIS FASO se réserve le droit de racheter ses titres sur le marché secondaire, dans le respect des dispositions légales et réglementaires.

5.16 RÉGIME FISCAL

Les dividendes liés aux actions de l'Offre Publique de Vente comme aux anciennes actions seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) ou équivalent applicable dans le pays de résidence de l'émetteur SANCFIS FASO ainsi que dans le pays de résidence de chaque souscripteur au moment des paiements.

5.17 JURIDICTION COMPÉTENTE

La présente Opération est régie par la réglementation en vigueur sur le Marché Régional de l'UMOA et la règlementation de l'OHADA. La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cette Opération.

VI RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

6.1 ETATS FINANCIERS 2016-2021



6.1.1. Bilan 2016-2021 (en millions de FCFA)

Années	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Actif immobilisé	208,0	158,1	163,2	185,3	253,9	378,2
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	104,5
Immobilisations corporelles nettes	141,2	89,3	90,6	105,9	172,0	196,0
Immobilisations financières	66,8	68,8	72,6	79,3	81,9	77,7
Amortissements	*283,9*	*350,9*	*420,4*	*465,2*	*520,3*	*596,9*
Investissements de l'année	*204,1*	*33,6*	*74,6*	*86,4*	*161,8*	*205,2*
Fonds propres élargis	32,3	-25,1	2,7	122,8	156,4	78,7
Capital	10,0	10,0	10,0	10,0	50,0	50,0
Primes & Réserves	-0,9	22,3	-35,1	-7,3	4,7	16,4
Résultat net de l'exercice	23,1	-57,3	27,8	120,1	101,7	12,2
Subventions et prov. réglementées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour Ris. & Charges	15,6	15,5	20,2	26,7	32,8	44,0
Dettes MLT	84,1	27,8	27,7	19,1	66,5	93,0
Dettes Financières (*)	84,1	27,8	27,7	19,1	66,5	93,0
Autres (libellé variable)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actif circulant	537,3	674,9	675,0	988,4	883,9	1 058,6
Stocks	75,3	92,5	66,2	61,7	107,5	109,2
Créances d'exploitation	351,5	464,4	478,6	727,6	585,1	688,9
Autres créances	110,4	118,1	130,2	199,1	191,3	260,5
Passif circulant	576,4	719,8	762,8	960,1	945,6	1 254,8
Dettes d'exploitation	252,0	324,0	292,2	284,4	251,1	474,1
Dettes sociales et fiscales	303,9	378,6	469,4	661,7	676,0	710,8
Autres dettes	20,6	17,2	1,3	14,1	18,6	69,8
dont comptes courants d'associés	-23	-26	-26	-61	-73	n-c
Disponible	4,9	4,6	8,5	14,3	63,6	45,8
Ecart de conversion-actif	1,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	**751,3**	**838,7**	**846,8**	**1 188,0**	**1 201,4**	**1 482,6**
Financements banc. Courants	42,9	100,6	33,2	59,2	0,0	12,2
Ecarts de conversion-passif	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	**751,3**	**838,7**	**846,8**	**1 188,0**	**1 201,4**	**1 482,6**

6.1.2. Compte de résultat 2016-2021 (en millions de FCFA)

Années	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Chiffre d'affaires H.T.	1 379,2	1 454,4	1 632,1	2 211,7	2 283,8	2 155,0
dont à l'exportation						
Marge brute	105,7	35,6	5,5	38,0	36,6	140,6
- Coûts intermédiaires	*1 021,8*	*1 138,3*	*1 138,2*	*1 456,0*	*1 615,0*	*1 627,8*
dont services extérieurs	*928,7*	*1 036,4*	*1 007,8*	*1 370,0*	*1 481,2*	*1 498,6*
= Valeur ajoutée	337,4	275,2	392,6	553,7	583,2	474,9
- Charges de personnel	193,6	211,9	266,9	304,9	323,8	389,1
= E.B.E.	143,8	63,3	125,7	248,8	259,4	85,8
- Dotation aux amortissements	83,3	93,7	89,7	70,8	100,4	128,0
= Résultat d'exploitation	75,2	-14,9	51,5	178,0	159,0	-42,2
Résultat financier	-27,7	-21,8	-15,6	-8,8	-24,0	-20,3
dont charges d'intérêts	28,2	22,9	15,6	8,8	24,0	20,3
Résultat H.A.O. (exceptionnel)	0,0	-0,1	0,0	0,0	1,1	114,8
Résultat net	23,1	-57,3	27,8	120,1	101,7	12,2
C.A.F.	91,7	20,8	102,0	191,0	201,0	133,3
Autofinancement	91,7	20,8	102,0	122,9	111,0	125,9
Dividende distribué	0,0	0,0	0,0	68,1	90,0	7,3
Frais de personnel	193,6	211,9	266,9	304,9	323,8	389,1
Effectif moyen sur l'exercice	17,0	22,0	21,0	23,0	22,0	25,0

Indicateurs et ratios financiers

Ratios d'activité	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Immo. Nettes / Immo. Bruts	*42,29%*	*31,06%*	*27,96%*	*28,49%*	*32,79%*	*38,78%*
Investissements / Dotations aux amort.	*245,19%*	*35,80%*	*83,13%*	*122,00%*	*161,14%*	*160,35%*
Stocks / achats	*316*	*562*	*305*	*100*	*294*	*679*
Créances clients / CA TTC	*76*	*96*	*89*	*91*	*70*	*88*
Avance Fournisseur / Dette Fournisseur	*5%*	*5%*	*4%*	*30%*	*41%*	*17%*
Dettes fournisseurs / Achats TTC	*63*	*79*	*73*	*34*	*18*	*68*
Taux de marge	*49,04%*	*43,46%*	*49,32%*	*54,06%*	*60,25%*	*57,88%*
VA / C.A.H.T. (taux de valeur ajoutée)	*24,46%*	*18,92%*	*24,05%*	*25,03%*	*25,54%*	*22,04%*
E.B.E. / Chiffre d'affaires H.T.	*10%*	*4%*	*8%*	*11%*	*11%*	*4%*
Résultat d'exploitation / C.A.H.T. (marge d'exploitation)	*5,46%*	*-1,02%*	*3,15%*	*8,05%*	*6,96%*	*-1,96%*
Frais de personnel/VA	*57,39%*	*77,01%*	*67,98%*	*55,06%*	*55,53%*	*81,94%*
Charges d'intérêts / C.A.H.T.	*2,01%*	*1,50%*	*0,95%*	*0,40%*	*1,05%*	*0,94%*
Résultat net / CA H.T. (norme sectorielle : 5%)	*1,68%*	*-3,94%*	*1,70%*	*5,43%*	*4,45%*	*0,57%*
CAF/CA HT	*6,65%*	*1,43%*	*6,25%*	*8,63%*	*8,80%*	*6,18%*
Résultat net / Fonds propres	*71,76%*	*228,58%*	*1040,46%*	*97,83%*	*65,03%*	*15,57%*
Ratios de structure financière						
FP Elargis / Total passif	*4,29%*	*n.s.*	*0,32%*	*10,34%*	*13,02%*	*5,31%*
Dettes MLT / FP Elargis	*260,61%*	*n.s.*	*1039,65%*	*15,55%*	*42,55%*	*118,22%*
Dettes. MLT + crédit-bail / C.A.F.	*0,92*	*1,33*	*0,27*	*0,10*	*0,33*	*0,70*
Endettement financier net / FP Elargis	*378,37%*	*n.s.*	*1964,67%*	*52,17%*	*1,86%*	*75,52%*
Dettes banc. MLT + CT / FP Elargis	*283,93%*	*n.s*	*1245,04%*	*48,25%*	*0,00%*	*77,83%*

6.1.3. Analyse des marges : une croissance bien maîtrisée

- Le chiffre d'affaires (graphe structure du CA) : orienté à la hausse
  - En croissance continue et accélérée sur la période, exceptée en 2020 (ou on note une décélération de la croissance du fait de la covid 19) en 2021 (exercice qui enregistre une baisse du fait de la persistance des effets de la covid 19 et un environnement sécuritaire toujours plus fragile) ;
  - 56% entre 2016 et 2021 soit un TCAM de 9,34% ;
  - Hausse des volumes vendus.

- Marges dégagées :
  - Le taux de valeur ajoutée oscille entre 22% et 26% (moyenne sectorielle comprise en 25% et 30%), le plus haut étant en 2020. A part l'année 2017 où le taux de VA baisse exceptionnellement à 19%, année durant laquelle les coûts de services ont progressé plus vite que le chiffre d'affaires (facturation de 116 MXOF sur le lien IPLC malgré l'interruption du service) ;
  - Marge d'exploitation : quoiqu'en baisse en 2020 (6,96%) comparée à 2019 (8,05%), la marge d'exploitation s'est sensiblement améliorée depuis 2016 où elle était à 5,46%. En 2021, année exceptionnelle, la marge ressort négative.

6.1.4. Investissements : un besoin en fonds de roulement croissant en ligne avec l'accélération de l'activité

Au niveau de l'outil de production, des efforts sont faits pour le maintenir à niveau avec des efforts particuliers sur les deux dernières années. Le montant des immobilisations nettes représente 39% de leur valeur brute à fin 2021, contre 33% en 2020, ce qui traduit un renouvellement relatif de l'outil.

Le besoin en fonds de roulement est négatif sur toute la période (-39,1 en 2016, -44,9 en 2017, -87,8 en 2018, 28,3 en 2019, -61,8 en 2020 et -196,2 en 2021.), ceci, du fait de l'accumulation de dettes fiscales à des niveaux inhabituels (303,9 en 2016, 378,6 en 2017, 469,4 en 2018, 661,7 en 2019, 676,0 en 2020 et 710,8 en 2021). Si les arriérés de dettes fiscales venaient à être remboursés, cela générerait un besoin en fonds de roulement positif (244,0 en 2016, 311,8 en 2017, 357,1 en 2018, 656,8 en 2019, 580,0 en 2020 et 482,3 en 2021), et en nette croissance entre 2016 et 2020 (27 % de TCAM), du fait de l'accélération de l'activité.

6.1.5. Au niveau du financement : une tension de trésorerie

Les Fonds propres se situent à 5,3% du Total Bilan. Les dettes financières d'un montant d'environ 99 MXOF en 2020 sont constituées à 52,7% d'un emprunt bancaire d'une durée de 24 mois et de maturité résiduelle de 12 mois et de dette de divers crédit-bail à hauteur de 47,3%. Le recours plus prononcé à l'endettement bancaire pourrait s'expliquer par la nécessité de financer le besoin en fonds de roulement. Comparé à la CAF (133,3 en 2021), le niveau d'endettement reste faible (0,7 contre un maximum de 4 suivant les normes BCEAO).

6.1.6. Rentabilité : importante, mais en baisse

Les bénéfices nets de SANCFIS FASO ressortent à 102 MXOF en 2020, grâce à la croissance maîtrisée des ventes. Bien qu'en baisse de 15% par rapport à 2019, cette performance représente tout de même une hausse de près de 340% par rapport à 2016 ;

Du fait d'un niveau relativement bas des fonds propres dû aux pertes cumulées sur les exercices antérieurs, la rentabilité des capitaux propres reste supérieure à 65% sur les 3 dernières années.

Les bénéfices nets de SANCFIS FASO ressortent à 12,2 MXOF en 2021 contre 102 MXOF en 2020, soit une baisse de 87,96%, entre autres, du fait de la baisse du chiffre d'affaires de 5,64%.
La rentabilité des capitaux propres passe de 65% en 2020 à 15,57% en 2021.

6.1.7. Chiffres provisoires de SANCFIS FASO à fin juin 2022 (en millions de FCFA)

	juin-2020	juin-2021	juin-2022
Chiffre d'affaires	**1 190**	**1 064**	**1 002**
Internet	558	584	599
Data	421	322	239
SAP	-	-	-
VoIP	-	-	-
Autres	211	159	164
Coût des ventes	(485)	(402)	-468
Marge brute	**705**	**662**	**533**
Administration générale	(77)	(99)	-86
Marketing et Communication	(63)	(36)	-41
Management Fees	(150)	(150)	-150
Autres charges d'exploitation	(35)	(38)	-33
Frais du personnel	(157)	(174)	-159
EBITDA	**223**	**165**	**64**
Provisions et amortissements	(125)	(80)	-60
Résultat financier	*(14)*	*(13)*	*-15*
Résultat exceptionnel	1	0	20
Impôts	-	-	-
Résultat Net	**85**	**73**	**9**

Commentaires des résultats financiers au premier semestre 2022

Le premier semestre 2022 a été marqué par le coup d'Etat militaire intervenu dans le pays en janvier, la poursuite de la crise sécuritaire ainsi que les effets inflationnistes liés à la crise en Ukraine. Dans cet environnement difficile, les activités de Sancfis Faso ont souffert de la suspension des appels d'offre liés aux nombreux projets gouvernementaux de même que l'arrêt d'exploitation de certains gisements miniers. En conséquence, le chiffre d'affaires a replié de 5,7% à 1 003 millions FCFA en raison de la chute de 26% à 239 millions FCFA des revenus issus de l'activité Data ; et ce, malgré les progressions enregistrées sur l'Internet (+3% à 599 millions FCFA) et les autres activités (+3% à 164 millions FCFA).

Quant au coût des ventes, il s'est détérioré de 66 millions FCFA à 468 millions FCFA comparativement à la même période en 2021. Toutefois, le taux de marge est demeuré à un niveau satisfaisant à 53% au 30 juin 2022. L'EBITDA s'établit à 64 millions FCFA à fin juin 2022 contre 165 millions FCFA à la même période en 2021. Malgré la gestion rigoureuse des charges d'exploitation, la détérioration de l'EBITDA s'explique essentiellement par le repli du chiffre d'affaires (-5,7% à 1 003 millions FCFA) et la dégradation du coût des ventes (+16% à 468 millions FCFA).

Le résultat net ressort à 9 millions FCFA au 30 juin 2022 contre 73 millions FCFA à fin juin 2021 grâce au résultat des activités HAO de 20 millions FCFA. En effet, le résultat exceptionnel enregistré au premier semestre 2022 s'explique par un abandon de pénalités sur un marché d'appel d'offre réalisé en 2021 qui, en raison de la Covid 19, a accusé un retard sur le délai de livraison des équipements commandés pour ledit marché.

VII PERSPECTIVES DE SANCFIS FASO SUR LES 5 PROCHAINES ANNEES

7.1 ANALYSE SWOT (JURIDIQUE, COMMERCIAL, TECHNIQUE)

Forces	Faiblesses
- Capacité à s'adapter rapidement aux changements du marché - Services personnalisés pour les marchés de niche - Habituée à gérer les problèmes et les préoccupations des clients - Meilleure compréhension et connaissance des attentes des clients - Fonctionnalités taillées pour le marché - Appartenance à un groupe d'envergure sous régionale (entre autres facilitant la signature de partenariats)	- Pas d'offre packagée (multi service : téléphone, internet, TV, …) contrairement aux entreprises de télécom - Faible capacité financière pour financer les besoins d'expansion - Budget marketing limité : essentiellement par du bouche à oreille - Aucun contrôle sur backbone : contrainte sur les prix - Base clientèle limitée comparée aux compagnies de téléphonie - Notoriété moins grande que celle des compagnies de téléphonie
Menaces	**Opportunités**
- L'arrivée d'acteurs fournisseurs/distributeurs tel que VTS - Les besoins d'investissement que peuvent induire les besoins de changement technologique pour être à niveau face à la concurrence - Des éventuels changements dans la règlementation - Le prolongement dans le temps de la crise sanitaire	- Possibilité de varier son offre en proposant notamment la vente de logiciel et de matériel adapté aux besoins clients qu'ils maîtrisent bien. - Faible taux de pénétration internet au Burkina Faso - Les perspectives macro-économiques au Burkina Faso (en ciblant les secteurs ayant les plus fortes contributions à la croissance)

7.2 GOUVERNANCE (ORIENTATION STRATÉGIQUE GLOBALE – DIVERSIFICATION, UPGRADE TECHNOLOGIQUE, RH)

7.2.1. Nouvelle organisation en vue de mieux attaquer les années à venir

Le changement le plus notable au niveau du nouvel organigramme proposé par la Direction Générale de SANCFIS FASO est la création d'un nouveau Département chargé des projets et de l'avant-vente qui reprend une partie des attributions de la Direction Technique. Cette nouvelle organisation permettra à ce nouveau département, de se focaliser sur les appels d'offres, source importante de chiffre d'affaires ces dernières années. De son côté, la Direction Technique pourra mieux œuvrer à assurer la qualité de service.

7.3 PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER SUR LES PROCHAINES ANNÉES

- Diversifier les sources de revenus
- Améliorer la visibilité de la marque SANCFIS FASO

7.4 PRINCIPAUX AXES STRATÉGIQUES

Axe	Objectif	Leviers	Actions
Commercial	Accroître (entre 10 et 20%) la part des autres activités dans le chiffre d'affaires de la société tout faisant croître la base clientèle sur le pôle Télécom	Diversifier l'offre	- Diversification des offres avec la prise en charge de nouveaux services
		Améliorer la visibilité de SANCFIS FASO	- Campagne marketing agressive - Cotation en bourse
Capital humain	Être une entreprise attirante et retenant les meilleurs talents, et offrant les meilleurs cadres de travail et de rémunération sur le marché	Renforcer la gestion des RH	- Mise en place des activités de conseil RH pour identifier les talents ainsi que les besoins de formation en adéquation avec les besoins de la société - Motivation des salariés sous forme de cession d'actions SANCFIS FASO avec décote
Financier	Améliorer la liquidité de l'entreprise	Réduction du besoin en fonds de roulement	- Réduire les délais clients en poursuivant la dynamique portée par le processus de recouvrement - Négocier avec les fournisseurs pour rallonger les délais
Technique	Amélioration continue de la qualité de service	Investissement et réorganisation	- Réorganiser les activités techniques autour de 2 pôles (production et projet) - Procéder aux investissements de maintien et de croissance

7.5 LES COMPTES D'EXPLOITATION PRÉVISIONNELS 2022-2026

7.5.1. Bilan (en millions de FCFA)

	2022	2023	2024	2025	2026
Actif immobilisé	353,7	349,9	334,5	355,8	423,9
Immobilisations incorporelles	102,7	67,5	33,3	0,0	0,0
Immobilisations corporelles nettes	173,3	204,6	223,5	278,0	346,2
Immobilisations financières	77,7	77,7	77,7	77,7	77,7
Investissements de l'année	*98,1*	*122,8*	*102,0*	*125,5*	*125,5*
Fonds propres élargis	127,9	299,9	529,8	788,9	1 106,1
Capital	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Primes & Réserves	28,7	48,4	129,0	269,3	457,1
Résultat net de l'exercice	49,2	201,5	350,8	469,6	598,9
Subventions et prov. réglementées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour Ris. & Charges	54,4	66,8	80,2	95,1	110,0
Dettes MLT	89,5	86,0	81,0	76,0	74,0
Dettes Financières (*)	89,5	86,0	81,0	76,0	74,0
Autres (libellé variable)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actif circulant	1 100,6	1 215,6	1 294,2	1 388,5	1 430,5
Stocks	104,8	99,7	93,9	87,5	80,7
Créances d'exploitation	720,6	818,3	863,4	952,5	974,9
Autres créances	275,3	297,6	336,9	348,5	374,9
Passif circulant	1 234,1	1 318,0	1 459,2	1 481,6	1 553,8
Dettes d'exploitation	446,7	410,3	441,3	402,2	424,2
Dettes sociales et fiscales	769,4	889,0	997,9	1 058,0	1 106,8
Autres dettes	18,0	18,6	20,0	21,4	22,9
dont comptes courants d'associés	0	0	0	0	0
Disponible	51,6	205,3	521,4	697,4	989,4
Ecart de conversion-actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	**1 505,9**	**1 770,7**	**2 150,1**	**2 441,6**	**2 843,9**
Financements banc. Courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion-passif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	**1 505,9**	**1 770,7**	**2 150,1**	**2 441,6**	**2 843,9**

7.5.2. Compte de résultat (en millions de FCFA)

	2022	2023	2024	2025	2026
Chiffre d'affaires H.T.	2 504,3	2 876,5	3 256,8	3 592,9	3 866,0
Marge brute sur marchandises	19,9	39,5	44,7	49,3	53,1
- Coûts intermédiaires	1 700,3	1 763,1	1 897,5	2 027,3	2 127,1
dont services extérieurs	*1 550,2*	*1 630,7*	*1 750,6*	*1 863,4*	*1 953,6*
= Valeur ajoutée	679,6	987,0	1 216,3	1 407,7	1 569,1
- Charges de personnel	483,3	549,3	581,8	622,1	653,2
= E.B.E.	196,2	437,7	634,5	785,6	915,9
- Dotation aux amortissements	104,0	139,1	130,7	119,2	72,2
= Résultat d'exploitation	92,3	298,7	503,8	666,5	843,7
Résultat financier	-24,3	-20,7	-19,9	-18,7	-17,6
Résultat H.A.O. (exceptionnel)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat net	49,2	201,5	350,8	469,6	598,9
C.A.F.	153,2	340,6	481,5	588,8	671,2
Autofinancement	123,7	219,7	271,0	307,0	311,8
Dividende distribué	29,5	120,9	210,5	281,8	359,4
Frais de personnel	483,3	549,3	581,8	622,1	653,2

7.5.3. Commentaire sur la situation financière prévisionnelle

Activités (mn FCFA)	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
Télécom (Data & Internet)	1 809	2 076	2 354	2 627	2 870	3 053
Equipement	142	128	118	111	105	101
Ingénierie et Services	170	170	175	179	183	187
Intégration	*19*	*50*	*80*	*130*	*165*	*185*
Cyber sécurité	15	30	60	90	120	140
Infrastructure	n/a	51	90	120	150	200
Chiffres d'affaires	**2 155**	**2 504**	**2 877**	**3 257**	**3 593**	**3 866**

Globalement, les données financières projetées de SANCFIS FASO laissent présager des perspectives encourageantes.

Au niveau du compte de résultat :

Cela se traduit par une hausse continue du chiffre d'affaires et une amélioration des marges. Le chiffre d'affaires de la société passe de 2,2 milliards FCFA en 2021 à 3,8 milliards FCFA en 2026, soit une progression moyenne annuelle de 12,40% sur la période 2022-2026. Cette croissance devrait être portée par les activités télécom (Data & Internet) qui représentent en moyenne 80% du chiffre d'affaires global contre 85% sur les cinq dernières années. Par ailleurs, relevons que l'effet négatif de la baisse anticipée sur les prix de vente (-10% par an) est atténué par la forte demande sur les volumes pour lesquels la croissance est projetée à 22% par an (vs une moyenne historique d'environ 70% sur les trois dernières années). Ainsi, le chiffre d'affaires des activités télécom devrait passer de 1,81 milliard FCFA en 2021 à 2,07 milliards FCCFA en 2022, 2,35 milliards FCFA en 2023 puis croître de 9% par an pour se stabiliser à 3,05 milliards FCFA en 2026.

Quant aux autres activités développées par la société, leur part dans le chiffre d'affaires global s'améliore à 20% en moyenne sur la période 2022-2026 contre 15% historiquement. Cette progression s'explique essentiellement, d'une part, par la bonne croissance enregistrée sur ces activités ces dernières années et dont les perspectives s'annoncent encore prometteuses ; d'autre part, par le lancement de nouvelles activités pour lesquelles les premiers revenus sont enregistrés sur l'exercice 2022. En somme, au vu de l'impact positif des récents projets d'investissements (132 millions FCFA en moyenne par an depuis 2018) sur le chiffre d'affaires global (+10% par an), Sancfis Faso entend poursuivre l'amélioration de son infrastructure industrielle en investissant un montant global d'environ 600 millions FCFA sur les cinq prochaines années. Dès lors, la société continue le renforcement de sa capacité industrielle afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle tout en se donnant les moyens de recruter de nouveaux abonnés. Cette stratégie devrait se solder par le maintien de la position de leader de Sancfis Faso sur le segment des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) au Burkina Faso. Quant au résultat d'exploitation, il passe de 92 millions FCFA en 2022 à 843,69 millions FCFA en 2026 (vs -42,16 millions en 2021 et 129,48 millions FCFA en moyenne sur la période 2018-2020). En effet, la détérioration du résultat d'exploitation en 2021 s'explique par le repli de 5,6% du chiffre d'affaires ainsi qu'une hausse des charges d'amortissement (+27,44% à 128,95 millions FCFA à fin 2021 en lien avec les récents projets d'investissement) quoique les charges d'exploitation ont été contenues à 1,63 milliard FCFA, soit une baisse de 0,80% comparativement à 2020. Dans un tel contexte, la marge d'exploitation est en nette amélioration passant de 3,68% en 2022 à 10,38% en 2023 avant de se stabiliser à 23% en 2026 (vs -1,96% en 2021, 6,96% en 2020, 8,05% en 2019 et 3,15% en 2018).

Par ailleurs, la société devra bénéficier de l'amélioration de sa structure financière (ratio gearing anticipé à 70% en 2022 contre 134% à fin 2021) pour limiter l'impact négatif des charges financières sur le résultat net. Ainsi, la bonne dynamique du chiffre d'affaires combinée à la politique de gestion rigoureuse des charges d'exploitation se solde par un résultat net de 49,24 millions FCFA à fin 2022. Sur la période 2022-2026, le résultat net devrait maintenir son rythme haussier (+87% par an) à environ 470 millions à fin 2025 et 600 millions FCFA en 2026.

Au niveau du bilan :

Sans surprise, la réalisation des projets d'investissement de SANCFIS FASO, destinée à l'amélioration continue de son système d'exploitation, se poursuivra à un rythme de l'ordre de plus de 100% en moyenne des dotations aux amortissements de la période 2022-2026. La société entend ainsi adopter une stratégie de renforcement de ses équipements industriels. Dans ce sens, SANCFIS continuera d'améliorer la qualité de ses services ainsi que la capacité industrielle afin de faire face aux exigences de la clientèle et à la demande de plus en plus croissante du marché (+65% par an de la consommation de bandes passantes sur la période 2018-2021). Par conséquent, les actifs immobilisés passent de 354 millions FCFA en 2022 à 424 millions FCFA à fin 2026.

Quant au besoin en fonds de roulement (BFR), il présente une situation excédentaire sur la période 2022-2026 en ligne avec la politique de gestion de la société sur ces dernières années. Toutefois, cette position excédentaire connait une détérioration sur les années prévisionnelles en passant de 28 jours de chiffres d'affaires (CA) en 2021 à 16 jours de CA en 2022, puis poursuivre progressivement sur la même tendance à 10 jours de CA en 2026. En valeur, le besoin fonds de roulement est anticipé à -133 millions FCFA en 2022 (vs -196 millions à fin 2021), -102 millions FCFA en 2023, -165 millions FCFA en 2024, -93 millions FCFA en 2025 et -123 millions FCFA en 2026. La détérioration constatée du besoin en fonds de roulement est en lien avec le règlement anticipé des dettes fournisseurs liaisons qui se situaient à 68 jours de CA à fin 2021 (vs 18 jours en 2020 et 34 jours en 2019). En effet, une régularisation prévue sur cette dette devrait ramener le délai de règlement fournisseurs liaisons à 64 jrs de CA en 2022, 57 jrs en 2023 et 2024, puis à 49 jrs de

CA à partir de 2025. De même, le montant des autres dettes d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires est prévu à la baisse passant ainsi de 37 jrs de CA en 2021 (vs 26 jrs en 2020 et 27 jrs en 2019) à 34 jrs en 2022, puis s'améliorer graduellement à 32 jours en 2023 et 2024 et 30 jrs à partir de 2025.

Toutefois, relevons que les efforts constatés sur ces comptes sont en parfaite corrélation avec la politique de recouvrement des créances clientèles mise en place par Sancfis Faso. Ainsi, le montant des créances au sens large du terme rapporté au chiffre d'affaires est attendu à 171 jrs de CA en 2022 (vs 190 jrs en 2021 et 146 jrs en 2020), 167 jours de CA en 2023, suivi d'une amélioration pour se stabiliser à 150 jrs de CA à fin 2026. Sur la période 2022-2026, le cumul des flux d'exploitation (2 191 millions FCFA) permettra de couvrir totalement les investissements nets (574 millions FCFA), dégageant ainsi un excédent de flux de trésorerie de (1 617 millions FCFA). De ce flux de trésorerie, la société a opté pour la reprise de sa politique de rémunération en faveur de ses actionnaires à partir de fin 2023 en mettant en distribution un montant global de 643 millions FCFA, soit environ 40% des résultats de la période 2022-2026. En outre, SANCFIS FASO entend procéder à l'amélioration de son endettement bancaire et financier net qui s'établira à -805 millions FCFA en 2026 (dont 900 millions en trésorerie) contre 103 millions FCFA à fin 2021.

Compte tenu de la croissance de ses activités sur les prochaines années ainsi que de la politique de gestion rigoureuse des charges d'exploitation, une nette amélioration est relevée sur la rentabilité de l'actif économique à 30% à partir de 2022 (vs -17% en 2021, 60% respectivement en 2020 et 2019). Quant à la rentabilité des fonds propres, elle ressortirait à 38% en 2022 (vs -57% en 2021, 63% en 2020 et 100% en 2019). Ce retour à une situation de normalisation devrait se poursuivre et se confirmer sur les années à venir en raison de la capacité de résilience de Sancfis Faso face au contexte de crise sécuritaire mais aussi à la stratégie de développement de nouvelles lignes d'activité.

7.6 PARTS DE FONDATEURS, D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES, D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Il n'existe pas à ce jour d'actions de préférence ou d'obligations convertibles émises par SANCFIS FASO.

VIII FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS

8.1 FACTEURS DE RISQUES

8.1.1. Risques liés à l'activité

Globalement, le secteur des télécommunications, et particulièrement celui des services internet, est continuellement en phase de mutation. Le marché des services internet sur lequel opère SANCFIS FASO connaît une intensification de la concurrence. La concurrence s'intensifie également sur les segments d'activités secondaires. Cependant le positionnement et les avantages comparatifs de SANCFIS permettent de limiter les risques liés à l'activité.

Nous avons entre autres : les investissements accrus sur les 06 dernières années de près de 400 millions dans l'outil de production qui permet d'offrir un suivi personnalisé aux clients ou partenaires H24/7j, l'accroissement du volume de bande passante de façon exponentielle entre 2016 et 2022 pour garantir sa stratégie de domination par les coûts en faisant de l'économie d'échelle (Vendre en volume et à petit prix, …).

8.1.2. Risques règlementaires et fiscaux

Les changements règlementaires et la fiscalité constituent un risque pour le secteur des services internet. Les éventuelles évolutions auront un impact sur tous les acteurs dont SANCFIS FASO.

8.1.3. Risques politiques et sécuritaires

La situation sécuritaire dans le Sahel est le risque le plus notable auquel la société pourrait être confrontée. La matérialisation de ce risque pourrait impacter les performances de SANCFIS FASO, mais pas de manière significative compte tenu de la situation géographique de clients en portefeuille et des prospects.

8.1.4. Litigieux et affaires contentieux

A la date de la rédaction de la Note d'Information, aucun litige n'est observé au niveau de la structure de SANCFIS FASO.





407, Avenue John F. KENNEDY,
parcelle A. Lot 1131,
Section Koulouba, Secteur 04
Immeuble Béréwoudougou

11 BP 1568 Ouagadougou 11
TEL : + 226 25 30 50 70

www.sancfis.net